

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 223

MONTRÉAL, LE LUNDI 25 SEPTEMBRE 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 1\$

PERSPECTIVES

L'arme la plus inhumaine

La réunion qui s'ouvre aujourd'hui à Vienne et qui s'intitule «Conférence sur la révision de la Convention des Nations unies sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination», pourrait paraître fort rebutante au commun des mortels. Pourtant, ce ne devrait pas être le cas. Les diplomates et experts, réunis dans la capitale autrichienne jusqu'au 13 octobre vont débattre du sort de la plus inhumaine des armes inhumaines, les mines terrestres antipersonnel.

Deux thèses vont s'affronter pendant la conférence. Les partisans de l'utilisation des mines feront valoir qu'elles sont toujours utiles en temps de guerre alors que les tenants de l'interdiction complète de leur fabrication souligneront les effets dévastateurs sur les populations et le développement des pays du tiers monde.

Au Canada, la position du ministère de la Défense — d'ailleurs partagée par la plupart des États signataires de la Convention de 1980 et les participants à la conférence de Vienne — est de poursuivre la fabrication, le stockage et l'utilisation des mines.

Selon la Défense nationale, les mines sont des armes efficaces et économiques. Non seulement peuvent-elles infliger de lourdes pertes aux soldats d'une armée de terre, mais elles ont surtout la capacité de dissuader une attaque ou de stopper l'avance de fantassins et de chars sur un théâtre d'opérations où les obstacles naturels sont inexistantes. Les militaires font aussi valoir que les obligations nationales et internationales d'un État comme le Canada les obligent à stocker des mines au cas où un conflit éclaterait. Ils soulignent que les armées modernes peuvent très bien contrôler l'utilisation des mines pour éviter les dommages causés aux populations civiles. Ainsi, les champs minés peuvent être identifiés clairement et des cartes peuvent faciliter le déminage après un conflit.

À Vienne, le Canada tentera de rendre plus contraignant le cadre légal sur l'utilisation des mines et d'étendre le champ d'application de la Convention aux conflits civils. Ses représentants vont aussi faire la promotion de la modernisation des mines actuelles pour qu'elles soient dotées de dispositifs d'autodestruction. La plupart des États partagent ces positions.

Les partisans de l'interdiction complète — le Comité international de la Croix Rouge et des dizaines d'organismes non gouvernementaux — rejettent ces arguments. Ils font valoir, avec raison d'ailleurs, que le problème des mines est double. D'abord, il ne se pose pas aux États qui ont des armées modernes mais bien aux pays du tiers monde dont les armées et les milices disséminent ces armes sans discernement et qui sont dépourvues de tous moyens de repérage et de déminage. Ensuite, les mines, ainsi laissées à l'abandon, font plus de dégâts après une guerre que pendant. En effet, ceux qui sautent sur les mines sont plus souvent qu'autrement des paysans qui travaillent aux champs ou des enfants qui jouent.

Selon Eric Gagnon, du Programme de développement Cambodge-Canada, les mines ont des effets dévastateurs sur les humains et sur le développement des pays du tiers monde. «On estime, dit-il, que les quelque 100 millions de mines plantées dans plus de 60 pays tuent ou mutilent entre 1000 et 2000 personnes par mois. Dans un pays comme le Cambodge, près de 25% des terres arables sont minées ce qui empêche tout projet de développement agricole. Le Cambodge est potentiellement auto-suffisant mais à cause des mines il doit importer sa nourriture. Il en va de même pour l'Afghanistan, l'Angola et le Mozambique, où les mines se comptent par millions. Devant un tel état de choses, la Croix-Rouge et les ONG écartent la notion de modernisation de ces armes et demandent une interdiction complète de leur fabrication pour enrayer le mal à la racine. Pour appuyer leur position, ils feront valoir que les avantages militaires de l'utilisation des mines ne peuvent avoir préséance sur les dommages causés aux civils et à l'environnement. Les dévastations causées par les mines sont telles qu'on serait tenté de croire que l'humanité se fera à Vienne autour d'une modification de la Convention pour qu'elle interdise complètement la fabrication, le stockage et l'utilisation des mines. Cela ne sera pas le cas et pour une bonne raison. Pendant des années, l'Irak et la Corée du Nord ont développé de robustes programmes pour acquérir l'arme nucléaire au nez et à la barbe des inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Imaginez, alors, la tâche herculéenne de s'assurer du respect d'un traité qui interdirait la fabrication d'une arme que l'on peut produire dans un sous-sol de résidence. Les diplomates vont donc être prudents. Au mieux, le champ de la Convention va être étendu aux conflits internes, les règles concernant l'exportation seront resserrées et les mines sans partie métallique comme les jouets explosifs seront interdits. Mais pour une interdiction complète, il faudra attendre encore plusieurs années.

Le Canada entend poursuivre la fabrication, le stockage et l'utilisation des mines

font plus de dégâts après une guerre que pendant. En effet, ceux qui sautent sur les mines sont plus souvent qu'autrement des paysans qui travaillent aux champs ou des enfants qui jouent.

Selon Eric Gagnon, du Programme de développement Cambodge-Canada, les mines ont des effets dévastateurs sur les humains et sur le développement des pays du tiers monde. «On estime, dit-il, que les quelque 100 millions de mines plantées dans plus de 60 pays tuent ou mutilent entre 1000 et 2000 personnes par mois. Dans un pays comme le Cambodge, près de 25% des terres arables sont minées ce qui empêche tout projet de développement agricole. Le Cambodge est potentiellement auto-suffisant mais à cause des mines il doit importer sa nourriture. Il en va de même pour l'Afghanistan, l'Angola et le Mozambique, où les mines se comptent par millions. Devant un tel état de choses, la Croix-Rouge et les ONG écartent la notion de modernisation de ces armes et demandent une interdiction complète de leur fabrication pour enrayer le mal à la racine. Pour appuyer leur position, ils feront valoir que les avantages militaires de l'utilisation des mines ne peuvent avoir préséance sur les dommages causés aux civils et à l'environnement. Les dévastations causées par les mines sont telles qu'on serait tenté de croire que l'humanité se fera à Vienne autour d'une modification de la Convention pour qu'elle interdise complètement la fabrication, le stockage et l'utilisation des mines. Cela ne sera pas le cas et pour une bonne raison. Pendant des années, l'Irak et la Corée du Nord ont développé de robustes programmes pour acquérir l'arme nucléaire au nez et à la barbe des inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Imaginez, alors, la tâche herculéenne de s'assurer du respect d'un traité qui interdirait la fabrication d'une arme que l'on peut produire dans un sous-sol de résidence. Les diplomates vont donc être prudents. Au mieux, le champ de la Convention va être étendu aux conflits internes, les règles concernant l'exportation seront resserrées et les mines sans partie métallique comme les jouets explosifs seront interdits. Mais pour une interdiction complète, il faudra attendre encore plusieurs années.

INDEX	MÉTÉO
AgendaB9	Montréal
Avis publicsB6	Ennuagement graduel suivi de 30% de possibilité d'averses. Max: 16
ClasséesB8	Québec
CultureB10	Ennuagement le matin suivi de 30% de possibilité d'averses. Max: 15
ÉconomieB2	Détails en B 8
ÉditorialA8	
Le mondeA6	
Mots croisésB8	
Les sportsB7	

L'ENTREVUE

Henri Broch, le pourfendeur du paranormal

PAGE B 1



PLONÈTE

Les hauts et les bas de la vie du multimédia

PAGE B 4



LES ACTUALITÉS

Mystère après la tuerie dans un village français

PAGE A 3

Les deux camps au corps à corps

Johnson invite les adéquistes à lâcher Dumont

Parizeau ne veut pas la séparation, mais la réparation

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Le camp du NON tente de fissurer la coalition du OUI. Daniel Johnson fait du maraudage dans les rangs de l'ADQ, dont il invite les membres à se désolidariser du «péquist» Mario Dumont.

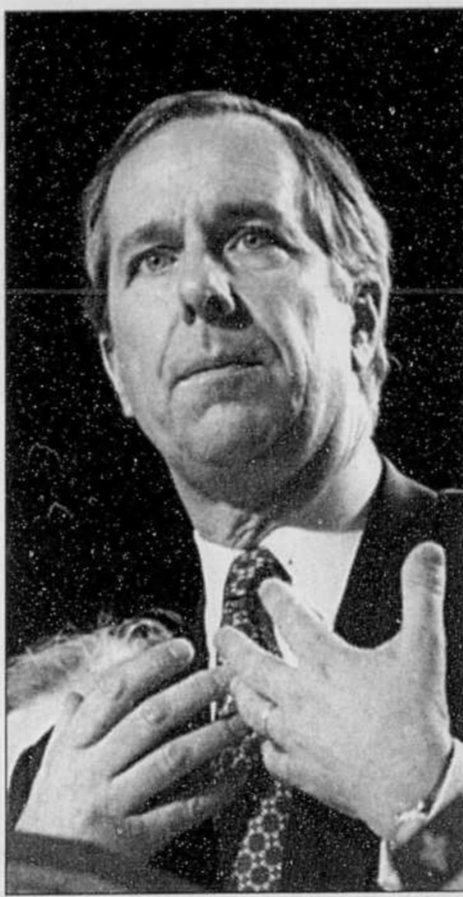
Convaincu que de plus en plus d'adéquistes désapprouvent la cohabitation idéologique de leur jeune chef avec Jacques Parizeau, le leader libéral leur a tendu la main: «Je dis aux membres de l'ADQ, vous avez le droit d'être renseignés comme tous les autres Québécois, le droit de faire partie du Comité du NON. Et nous vous souhaitons la bienvenue.»

À l'occasion du conseil général de son parti, en fin de semaine à Montréal, M. Johnson s'est appliqué à démontrer que Mario Dumont a renié ses convictions et le programme politique de son parti pour plaire à Jacques Parizeau et Lucien Bouchard. Il lui reproche notamment de s'être fait complice du chef péquiste dans le refus de publier l'offre détaillée de partenariat au Canada anglais ainsi que certaines études commandées par le ministre Richard Le Hir. «Ce n'est pas le camp du changement, c'est le camp du refus.»

Pour le chef du NON, la volte-face se trouve dans le fait que Mario Dumont a été le premier à exiger l'inclusion de l'offre de partenariat dans l'entente tripartite et dans la question, comme

de publier l'offre détaillée de partenariat au Canada anglais ainsi que certaines études commandées par le ministre Richard Le Hir. «Ce n'est pas le camp du changement, c'est le camp du refus.» Pour le chef du NON, la volte-face se trouve dans le fait que Mario Dumont a été le premier à exiger l'inclusion de l'offre de partenariat dans l'entente tripartite et dans la question, comme

VOIR PAGE A 10: JOHNSON



Les leaders du NON et du OUI ont tous deux choisi, hier, d'aller piger dans les réserves de l'adversaire pour faire mousser leur propre thèse en vue du prochain référendum. Daniel Johnson et Jacques Parizeau étaient en pré-campagne à Montréal.



PHOTOS ROBERT SKINNER

JEAN DION
LE DEVOIR

Les Québécois devront surmonter les «vieux démons de la peur» et voter OUI le 30 octobre non pas pour se séparer du Canada, mais pour corriger les profondes iniquités inhérentes au régime fédéral, affirment les leaders souverainistes.

«Ce qu'on veut, c'est pas la séparation, c'est la réparation» de toutes les décisions d'Ottawa qui ont défavorisé le Québec au fil des ans, a tonné hier à plusieurs reprises le premier ministre Jacques Parizeau, qui a accusé ses adversaires du camp du NON de chercher à faire croire aux Québécois qu'ils sont des «incapables».

«On veut réparer avec les femmes et les hommes de ce pays, avec toutes nos taxes, toutes nos lois. On veut réparer nous-mêmes.» Or «on nous dit "n'esseyez pas, vous êtes trop petits, vous n'êtes pas capables". Nous on répond: "oui on va réparer nous-mêmes, oui on va gagner, oui on va avoir notre pays"», a déclaré M. Parizeau, acclamé par quelques centaines de supporters enthousiastes.

Le chef péquiste et ses collègues du «camp du changement», Lucien Bouchard et Mario Dumont prenaient la parole hier après-midi, au chalet situé sur le mont Royal, à l'occasion du lancement de la campagne du OUI dans la région de Montréal. Plusieurs personnalités et artistes étaient également de



«On veut réparer avec toutes nos taxes, toutes nos lois. On veut réparer nous-mêmes.»

LE RÉFÉRENDUM AUJOURD'HUI

- Chrétien est un «actif», croit Johnson..... A 3
- Le Canada doit se décentraliser massivement.... A 3
- L'éditorial de Lise Bissonnette..... A 8
- La chronique de Michel Venne..... A 10



VOIR PAGE A 10: PARIZEAU

«Arafat, c'est Hitler; Rabin, c'est Pétain»

L'entente israélo-palestinienne est loin de faire l'unanimité parmi les colons de la Cisjordanie

Israël et l'OLP sont enfin parvenus hier à un accord sur l'extension du régime d'autonomie à la Cisjordanie occupée au terme de huit jours d'après négociations (détails en page A 6). Cet accord représente un sérieux espoir de paix mais sa réussite dépendra, entre autres, de l'attitude que prendront les «colons» installés dans le nouveau territoire sous autorité palestinienne. François Brousseau a rencontré l'un d'eux. Témoignage d'un dur de dur.

FRANÇOIS BROUSSEAU
LE DEVOIR EN ISRAËL

P hatsaël, Cisjordanie — «Arafat, c'est Adolf Hitler. Shimon Peres, un traître qui vend son pays! Yitzhak Rabin, c'est Pétain.» «En Orient, ou bien on te respecte, ou t'es de la merde.» «Ce à quoi nous assistons aujourd'hui, c'est un nouveau Munich!» «Les signatures n'ont aucune valeur au Moyen-Orient.»

Le verbe torrentiel et l'indignation haute, Pierre Hamel regarde ses terres couvertes de savoureux poivrons, explique avec une passion non feinte les merveilles de l'irrigation qui a fait sortir une profusion de légumes là où rien ne poussait auparavant, dévoile les secrets de sa lutte victorieuse contre les parasites des plantes... et ne cache pas ses opinions politiques, au moment précis où l'histoire bascule en Israël.

Étudiant en biochimie dans les années 60 à Paris — «J'ai tout oublié.» — Pierre Hamel, grand rouquin à barbe taillé d'une pièce, a tout plaqué il y a 25 ans pour aller tenter l'aventure des territoires occupés au nom de Sion. Sa famille — une femme et deux enfants vivant modestement dans une maison où les reproductions de Marc Chagall tiennent une bonne place — constitue l'avant-poste d'un front qui semble aujourd'hui moins solide que naguère.

VOIR PAGE A 10: ENTENTE

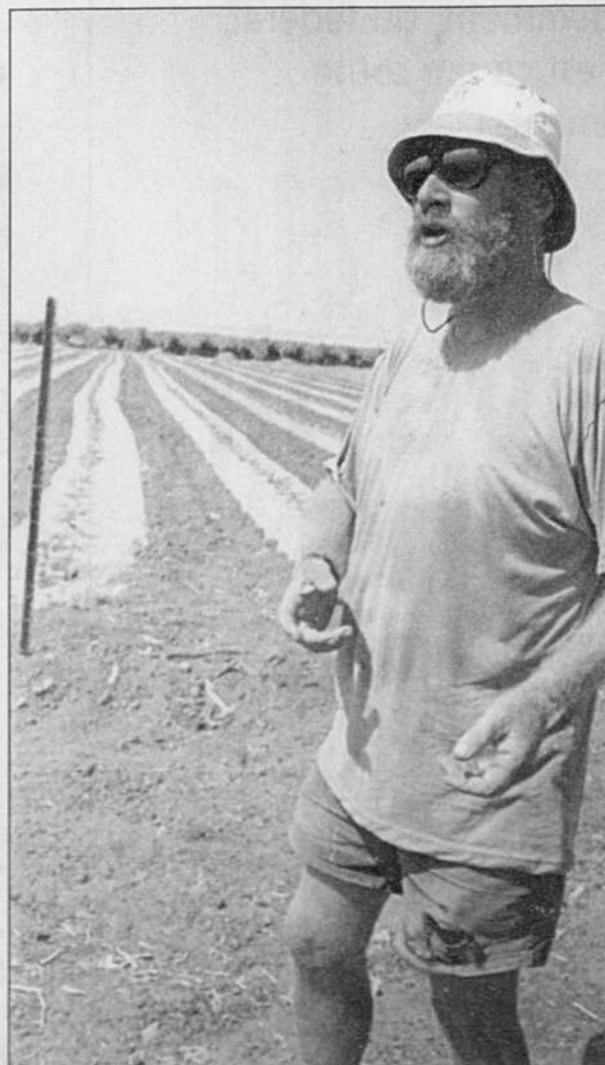


PHOTO FRANÇOIS BROUSSEAU
Pierre Hamel est «prêt à utiliser tous les moyens» pour défendre sa terre.

Plan de sauvetage pour les œuvres d'art du CAC

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Une firme de Montréal, spécialisée en restructuration des entreprises, propose un plan de sauvetage de la banque d'œuvres d'art du Conseil des arts du Canada (CAC), dont l'organisme fédéral a décidé de se départir en mars dernier.

La solution envisagée par la société Hermès recommande la création de nouvelles structures où la propriété et la gestion de la banque d'œuvres d'art seraient attribuées à deux entités distinctes. Un organisme sans but lucratif, indépendant du gouvernement, deviendrait propriétaire (pour un dollar) des quelque 17 500 œuvres accumulées depuis 1972. La gestion de ce trésor serait par contre confiée à une autre société, qui générerait des profits en élargissant le programme de location des œuvres, réservé jusqu'ici au secteur public, et en vendant annuellement 3 à 4% des œuvres de la collection.

Hermès a été fondée l'an dernier par Patrick Kenniff, ancien recteur de l'Université Concordia, Pierre Le François, ex-secrétaire général de la Ville de Montréal, et Pierre Mantha, un ancien de Price Waterhouse. La firme se définit comme une société de partenariat en services publics dont l'objectif est de promouvoir «des partenariats bénéfiques entre les secteurs public et privé, et de fournir aux parties les moyens techniques et financiers requis pour conclure des ententes». Le plan de sauvetage de la banque d'œuvres d'art est le premier dossier culturel mené de front par la société, qui espère devenir le maître d'œuvre de sa mise en application.

Selon M. Kenniff, le projet «permettrait de respecter la nature et la vocation de la banque tout en assurant son autofinancement». M. Le François rajoute qu'il «rejoint ainsi l'opinion à peu près unanime du milieu des arts qui demande qu'on assure la survie et même l'essor de la banque».

VOIR PAGE A 10: SAUVETAGE

LES ACTUALITÉS

Vaste opération policière contre les motards

PAGE A 4

Qu'arrivera-t-il le lendemain du référendum?

Si c'est **non!**
Le 31 octobre,
nous serons **forcés...**

- de subir les plus grandes coupures budgétaires fédérales de l'histoire : 650 millions de dollars d'ici un an, 2 milliards de dollars d'ici deux ans dans nos services de santé, d'éducation et de formation de la main d'œuvre
- de subir, d'ici Noël, les «réformes» qu'Ottawa nous cache:
 - moins d'argent pour les pensions de retraite
 - jusqu'à 10 % de moins pour nos prestations d'assurance-chômage

Conclusion: «**Vous allez en manger une belle**»
a promis Jean Chrétien mercredi dernier

MALGRÉ CELA, LE FÉDÉRALISME VA CONTINUER À NOUS ENDETTER: car, comme l'a avoué Daniel Johnson lui-même en 1992: «Le fédéralisme est tout croche à cause de "l'encroachment" évidemment, du fédéral, ce qui nous coûte une fortune. C'est ça qui coûte 30 milliards de déficit, essentiellement.»

À l'avenir,
nous dirons
OUI!

Si c'est **oui!**
Le 31 octobre,
nous **pourrons...**

- récupérer les 28 milliards de dollars de nos impôts et de nos taxes versés à Ottawa et, en plus, économiser 3 milliards de dollars en abolissant les dédoublements
- se donner, enfin, une stratégie nationale de l'emploi pour faire baisser le chômage
- améliorer, immédiatement, les conditions de travail de 10 % de nos salariés, assujettis aux lois fédérales. Les femmes, surtout, en profiteront: congés de maternité et d'adoption plus généreux
- augmenter, immédiatement, la place du français au Québec, en appliquant la loi 101 à toutes les entreprises qui y échappent aujourd'hui
- contrôler, d'ici un an, toute notre politique d'immigration
- remplir, d'ici un an, un seul rapport d'impôt

EN PLUS, ATTIRER LES INVESTISSEURS: «À notre avis, le Québec continuera d'attirer les investissements moyennant les mêmes conditions favorables dont il bénéficie, et peut-être même des conditions meilleures.»

Source: le financier Newyorkais qui, pendant 8 ans, a décidé, de la cote de crédit du Canada, du Québec et des autres provinces, M. Mahesh Kotecha


Le Conseil
de la SOUVERAINÉTÉ
du Québec

QUÉBEC

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

SAQ: REMANIEMENT

(PC) — Le syndicat des employés de la Société des alcools du Québec (SAQ) ne s'oppose pas à la reconfiguration du réseau de succursales de cette dernière. L'organisation syndicale estime toutefois qu'il n'appartient pas aux succursales de desservir les hôtels, bars et restaurants. Le syndicat croit que cette clientèle devrait être desservie directement par les entreprises munies d'équipements industriels appropriés pour la livraison. La SAQ va procéder à un vaste remaniement de son réseau de succursales, d'ici à la mi-octobre. Elle entend notamment diviser son réseau de 340 magasins en trois types de succursales: des grandes surfaces ou plus de 2000 produits seront disponibles, des succursales classiques adaptées aux goûts des clients, et des magasins «express» qui n'offriront que les 400 produits les plus demandés. Les heures d'ouverture seront prolongées et la gamme des produits plus variée. Selon le syndicat, la SAQ réalisera des économies de 15 millions de dollars grâce à ce remaniement.

BOMBE À LACHENAIE

(Le Devoir) — Les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont désamorcé une bombe placée près d'un bar de Lachenaie, dans la région de Montréal, le week-end dernier. La police municipale a reçu samedi soir un appel anonyme annonçant qu'une bombe avait été placée au bar Gascon, situé au 1191 chemin Gascon, à Lachenaie. Les policiers y ont effectivement découvert un colis suspect placé à l'arrière de l'établissement et ils ont immédiatement fait évacuer les lieux. Des techniciens appelés en renfort ont désamorcé la bombe vers 1h45, dimanche, en utilisant un canon d'eau. L'engin explosif était relié à une minuterie. La SQ se disait incapable, hier soir, de relier cet attentat qui a échoué «à qui que ce soit».

TRAVAILLER EN ONTARIO

(PC) — La CSN-Construction réclame une réouverture de l'entente de réciprocité des travailleurs de la construction entre le Québec et l'Ontario. Le président du syndicat représentant 25 000 travailleurs, Olivier Lemieux, a déjà assuré à la ministre québécoise de l'Emploi Louise Harel un appui au OUI, lors du référendum. Lui rappelant toutefois que l'accord lui semblait insatisfaisant et qu'il devrait être revu après le 30 octobre. Actuellement, tout travailleur ontarien peut obtenir une carte de compétence de la Commission de la construction du Québec, lui permettant d'œuvrer sur un chantier québécois représenté par l'un ou l'autre des syndicats. Cependant, pour œuvrer sur un chantier ontarien, un travailleur québécois doit être membre d'un syndicat local, ce qui lui ferme plusieurs portes. La CSN (Confédération des syndicats nationaux) Construction n'en est pas à sa première tentative d'amender l'entente, qu'elle juge inéquitable pour les Québécois.

PARTY «RAVE»

(PC) — Les agents du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) ont ordonné tôt hier matin l'évacuation d'environ 1400 jeunes réunis dans un entrepôt de Pointe-Claire, dans l'ouest de l'île de Montréal, dans le cadre d'un party «rave». Selon la police, les fêtards, trop nombreux, n'ont pas respecté les normes d'occupation de l'endroit. L'entrepôt où avait lieu le rassemblement, sur la rue Brunswick, ne peut en principe accueillir que 800 personnes. Aucune arrestation n'a été effectuée, l'évacuation s'étant déroulée dans l'ordre, a précisé le SPCUM. Les jeunes fêtards venaient de tout le Québec.

QUELLE TARTE!

Metz (France) (AFP) — Une tarte aux quetsches de 6,55 m de diamètre, équivalant à 473 tartes traditionnelles, a été confectionnée hier à Farebersviller (est de la France), sous le contrôle d'un huissier et devrait pouvoir entrer dans le Livre Guinness des records. La pâtisserie pantagruélique a nécessité 450 kg de fruits, 840 œufs, 250 kg de pâte et 90 l de crème fraîche. Deux pâtisseries ont œuvré durant 20 heures chacune pour préparer la pâte qui a été battue pendant trois heures. Plus de 3000 personnes ont assisté hier après-midi à la cuisson de la tarte géante dans un four spécialement construit sur la place de la mairie de Farebersviller. Le précédent record était détenu par une tarte aux cerises d'un diamètre de 6,10 m.

COMPTE À REBOURS

Cap Canaveral (Reuter) — Le compte à rebours doit commencer aujourd'hui pour la navette spatiale américaine Columbia, qui décollera jeudi pour une mission de 16 jours, afin de mener à bien diverses expériences scientifiques dans l'espace. La navette, qui aura à son bord sept membres d'équipage, décollera neuf jours seulement après le retour sur terre de la navette Endeavour.

Les trois NON à TVA

Chrétien est «un ajout, un actif», croit Johnson

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Le chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, s'attend à ce que le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, participe d'une manière ou d'une autre à la campagne référendaire sur l'avenir du Québec. «C'est un ajout; c'est un actif», a-t-il résumé, hier.

«M. Chrétien devrait participer. Il est député de Saint-Maurice et premier ministre du Canada. Ça le préoccupe au plus haut point. On peut prédire qu'il fera partie de la campagne», a souligné M. Johnson en n'écarter pas de se retrouver à une même tribune que le chef du gouvernement fédéral. Jusqu'à présent, les deux hommes ont pris soin de garder leurs distances dans le débat référendaire.

M. Johnson, dont la campagne débute officiellement ce soir, participait, hier soir, à l'émission L'Événement du réseau TVA. Il était flanqué de Lucienne Robillard, porte-parole fédéraliste pour le NON et de Jean Charest, chef du Parti conservateur.

Le journaliste Stéphane Bureau a vainement tenté de coïncider ses invités en faisant ressortir leurs différences fondamentales. Il a ainsi confronté M. Johnson à des propos passés de M. Chrétien, pas toujours tendres à l'endroit du Québec. M. Johnson n'a pas été ému. «Nos violons sont bien accordés», a conclu le journaliste.

Les invités de L'Événement ont refusé de promettre quoi que ce soit aux Québécois s'ils votaient NON. «Le 30 octobre, il n'y a aucun programme [politique] sur la table. Il y a la question de Jacques Parizeau», a déclaré M. Johnson, qui tentait visiblement, hier, de prendre sa place de chef du Comité du NON, devant un Jean Charest plutôt volubile. «Le patron [du comité du NON], c'est lui», a sou-

ligné Mme Robillard en précisant que M. Chrétien et elle recevaient leurs instructions du premier ministre provincial.

Mme Robillard a elle aussi été très prudente sur la position de son gouvernement vis-à-vis du Québec. «Nous sommes ouverts à voir l'évolution qui se produit au pays présentement.» Mais d'abord et avant tout, ils veulent bloquer Jacques Parizeau qui veut «briser le pays».

M. Charest pourrait lui aussi se retrouver à la même tribune que M. Chrétien d'ici au référendum. «Ça ne me dérange pas. Il y a des enjeux qui dépassent la partisanerie politique (...) Le 31 octobre la partisanerie reprendra à la Chambre des communes.»

M. Johnson estime que «nous nous dirigeons vers des changements». A son avis il y aura décentralisation du pays et un gros défi fiscal à relever. Le chef du Parti conservateur re-

tient pour sa part de ses pérégrinations à travers le pays que plusieurs veulent des changements dans le sens d'une diminution de pouvoirs centraux. Les changements forceront Ottawa «à entrer dans ses terres», croit M. Charest.

Il se sent une «communauté d'intérêt» avec les premiers ministres ontarien et albertain qui veulent que le gouvernement du Canada soit moins présent dans leurs affaires. Il mentionne au passage qu'«aucun gouvernement ailleurs n'a reçu le mandat de négocier la dissolution». Le OUI c'est le trou noir, répète M. Charest. M. Johnson, pour sa part, demande «où est l'avantage». «Je cherche, dit-il, dans l'offre de partenariat, dans les études (...)» M. Bureau, qui aime bien poser des colles, a demandé à ses invités si à leur avis le Québec était une province égale aux autres. Flairant le piège, aucun n'a pu, comme il le leur avait demandé, répondre par un oui ou un non.

«C'est un faux concept», a dit M. Johnson.

Selon l'ancien chef libéral de la Colombie-Britannique

Urgent: le Canada doit se décentraliser massivement

Toronto (PC) — Pour sauver le Canada d'un OUI au référendum et sortir le pays de la crise financière qui le secoue, les leaders politiques canadiens devraient s'engager dans une vaste opération de décentralisation, estime l'auteur Gordon Gibson.

Dans un essai qui vient de paraître aux éditions Key Porter et qui s'intitule *Trente millions de mousquetaires (Thirty Million Musketeers)*, l'ancien chef libéral de la Colombie-Britannique devenu chercheur à l'Institut Fraser considère la décentralisation comme la «seule solution» à la crise financière et politique qui affecte le pays.

«Que nous le voulions ou non, nous devons changer et nous décentraliser», écrit-il. Selon lui, le référendum québécois est l'occasion tout indiquée pour amorcer cette réforme. Sensible à la mémoire du référendum de 1980, «où un moment magique a été perdu» pour le camp du NON, M. Gibson poursuit: «S'il n'y a pas de mandat de décentralisation attaché à la victoire du NON, Ottawa aura la même marge de manœuvre que Pierre Trudeau au lendemain du vote de 1980 (...) Ce sera perçu comme une autre trahison du Québec.»

«Plus nous montrerons notre volonté de réformer le pays, plus nous réduirons la force de l'argumentation séparatiste», plaide-t-il. L'auteur est toutefois conscient que dans le présent débat référendaire, la stratégie des leaders Jean Chrétien et Daniel Johnson consiste plutôt à ne rien proposer comme solution de rechange au OUI.

«Ils sont dans une position impossible», explique l'auteur. «On ne les croirait tout simplement pas s'ils proposaient des changements.» Dans le cas de Daniel Johnson, M. Gibson rappelle qu'il n'a même pas réussi à obtenir la juridiction de la main-d'œuvre pour combattre «les séparatistes» lors de l'élection de 1994.

Aussi, devant cette situation, l'auteur croit que les seuls

politiciens en mesure de livrer des promesses de changement sont les premiers ministres des autres provinces canadiennes — comme Mike Harris de l'Ontario et Ralph Klein de l'Alberta — et, peut-être, le chef du Parti de la réforme Preston Manning.

«Ils ont plus de crédibilité qu'Ottawa. Ils devraient prendre un engagement solide, du genre: si les Québécois votent NON, nous ferons de la réforme du fédéralisme une priorité», suggère-t-il en entrevue.

Dans son livre, M. Gibson fait valoir que la décentralisation ne serait pas uniquement dans le but d'apaiser le Québec, mais aussi «dans l'intérêt de tous les Canadiens».

«Je crois que la plupart des Canadiens, finalement, veulent bien des choses que réclament les Québécois: moins de contrôle d'Ottawa, plus de gestion locale», écrit-il.

Son essai de 150 pages propose une décentralisation qui ferait en sorte que le gouvernement fédéral cède une série de pouvoirs aux provinces, pour ne garder que l'essentiel d'un Etat central — notamment le commerce extérieur et la défense.

(Parmi ces pouvoirs, se trouve celui de légiférer en matière de langue. Aux Canadiens que cette option répugne, M. Gibson suggère de prendre du Prozac.)

Les relations entre Ottawa et les provinces seraient régies par une structure appelée «le Conseil fédéral», dont l'un des mandats serait de faire appliquer des normes nationales dans des domaines de compétence provinciale et de revoir le pouvoir de dépenser du fédéral.

Mais M. Gibson rappelle que son projet est fort différent de la souveraineté-association du Parti québécois.

La différence majeure est la suivante: le gouvernement Parizeau propose un partenariat entre deux Etats — le Québec et le Canada — tandis que le projet de M. Gibson est un partenariat entre dix provinces égales.



Des proches des victimes de la tuerie qui a fait 13 morts et huit blessés dans une région rurale de France, tentaient hier de se consoler mutuellement tout en s'interrogeant sur la froide détermination du tireur fou de 16 ans.

Mystère après la tuerie dans un village du Var

Un adolescent abat treize personnes

Cuers (France) (Reuter) — Un adolescent a tué 13 personnes, massacrant trois membres de sa famille avant d'ouvrir le feu sur les passants et de se suicider à Cuers, village du Var plongé hier dans la stupeur par ce massacre pour l'instant non expliqué.

Le drame s'est noué samedi soir à Solliès-Pont, un village de la banlieue nord-est de Toulon, où Eric Borel, 17 ans, apparemment pris d'un accès de folie meurtrière, tue d'abord trois membres de sa famille à son domicile. Puis, le jeune homme, armé d'une carabine 22 long-rifle, se rend à pied à Cuers, un village distant de six kilomètres. Là, vers 7h45 il ouvre le feu à l'entrée du village. Calmement il se dirige vers la place centrale et se met à tirer «sur tout ce qui bouge», faisant huit morts avant de retourner l'arme contre lui.

Sept autres personnes ont été grièvement blessées. Le pronostic vital pour plusieurs d'entre elles est «très réservé» et le bilan pourrait encore s'alourdir dans les heures qui viennent.

Les corps de sa mère, de son beau-père et de son jeune demi-frère, âgé de 11 ans, massacrés à coups de marteau et de batte de baseball, ont été découverts au cours de la nuit.

Selon des témoins, le jeune homme embusqué dans les vignes fait sa première victime à l'entrée de Cuers. Parcourant avec une apparente sérénité l'artère principale du village il va sur la grande place de la mairie avant de se donner la mort à quelques dizaines de mètres de là, au quartier de la Ferrage.

«On a entendu des coups de feu. On a d'abord pensé à des pétards, puis on a cru qu'il visait des pigeons. Mais on a vu un passant blessé à la jambe. Le tueur avait l'air serein, re-

chargeant calmement son arme. Il s'est dirigé en haut de la place vers la mairie en continuant à tirer puis il est revenu achever l'homme blessé à la jambe», racontent des clients du bar de l'Aviation.

Les enquêteurs tentent désormais de reconstituer l'itinéraire du jeune forcené et son emploi du temps dans la journée de samedi. Ils s'attachent aussi à cerner la personnalité du jeune homme pour essayer d'expliquer son geste.

Le maire de Cuers, Guy Guigou, précise que le meurtrier était inconnu au village. Il résidait avec sa famille à Solliès-Pont dans une petite maison entourée de canisses située Traverse des Aiguères.

«Il était très renfermé. Il ne disait même pas bonjour, mais c'était une famille sans histoire», dit Alexis, un voisin encore sous le choc des images vues à la télévision.

Scolarisé à Toulon dans un lycée professionnel, Eric, qui avait récemment perdu son père, s'adonnait volontiers selon le voisinage à sa passion du jardinage. Un résident du quartier se souvient avoir entendu dans la nuit une voiture démarrer en trombe.

Les blessés ont été transportés par hélicoptère vers les hôpitaux de Font-Pré à Toulon, de La Timone et de l'hôpital Nord à Marseille, et à Hyères.

Un poste médical avancé a été installé sur le stade du village. Une chapelle ardente a été dressée dans le gymnase de la commune et une cellule d'accueil est à la disposition des familles des victimes. Le préfet du Var Jean-Pierre Richer, son directeur de cabinet et le procureur de la République de Toulon se sont rendus sur place aux côtés des autorités de la gendarmerie de toute la région.

LA VESTE SIERRA



Neuf poches et une bande élastique à la taille!

Élégante, facile d'entretien, fort pratique et résistante. C'est une «dure qui dure». Elle est donc faite de tissu «AdventureCloth» qui sèche rapidement et se porte sans repassage, et elle est construite pour durer longtemps. Les épaulettes sont conçues pour empêcher la courroie de votre appareil photo ou de vos jumelles de glisser. La ceinture à bande élastique à l'arrière se termine de chaque côté par des pattes boutonnées — pour le plaisir de la chose!

Disponible en kaki, marine, 195 \$.
Le veston Sierra, de 235 \$.

Tilley Endurables

158, ave. Laurier Ouest
Montréal 272-7791POUR PASSER UNE COMMANDE OU
POUR DEMANDER UN CATALOGUE
GRATUIT COMPOSEZ LE:

1-800-465-4249



47% DES QUÉBÉCOIS PRÉFÈRENT LE SALÉ.

Êtes-vous de type salé ou sucré? Quand on pose la question aux Québécois, 34% avouent avoir un gros faible pour le sucré alors que 47% ont plutôt tendance à préférer le salé. Doit-on en conclure que les 10% des répondants qui affirment n'avoir aucun penchant particulier n'ont pas de goût?

METRO
PROFESSION:ÉPICIER

Métro: une grande variété de biscuits salés et sucrés.

• LES ACTUALITÉS •

COLLOQUES

CONGRÈS DES PROFESSIONNELS EN RESSOURCES HUMAINES DU QUÉBEC

Palais des congrès de Montréal 25 et 26 septembre.
APRH: 879-1636

Au programme: la mobilisation après la décroissance, l'importance des communications en entreprise, le développement du capital humain comme celui des avantages compétitifs.

FORUM NATIONAL SUR DES FONDEMENTS DE L'ÉDUCATION Auberge Universel Montréal 27 et 28 septembre. Jack Ligneau: 873-3196

Au terme de la première phase de consultation de la Commission des états généraux sur l'éducation, le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec convie parents, éducateurs, syndicats scolaires ou dirigeants d'école à un vaste forum. Les participants seront invités à tenter de dégager des consensus lors de conférences, ateliers et assemblée plénière autour de cinq grands thèmes: harmonisation des profils de sortie et d'entrée du secondaire et du collégial, création d'un organisme professionnel pour les enseignants, approches pédagogiques et technologies de l'information, gestion participative et organisation scolaire et formation professionnelle. Si vous avez déjà effectué une réflexion en ce sens, n'hésitez pas à contribuer au mouvement!

MOIS DE LA QUALITÉ TOTALE

Palais des congrès de Montréal
28 septembre. Marie Franc: 982-3017

Une vidéoconférence ainsi que des séances d'information démontreront, reportages à l'appui, comment l'engagement de la direction, la comparaison avec la concurrence, le plan d'action qualité, la mobilisation des employés et la formation, la gestion des processus, l'orientation client ainsi que la mesure des résultats de la qualité sont indissociables dans une démarche d'amélioration de la qualité.

SYMPOSIUM POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ «Allaitement maternel» Hôtel Québec 28 et 29 sep- tembre. Ginette Chartier: (514) 747-9127

La ligue La Leche a préparé une rencontre sur mesuré aux professionnels de la santé, présentant une information récente sur différents aspects de l'allaitement maternel. Techniques et solutions pratiques pour aider la mère en situation d'allaitement ou pour aider le bébé qui a de la difficulté à téter, relation entre l'alimentation et infections, le cas des mères adolescentes, problèmes liés au réflexe d'éjection, à la mastite, à l'engorgement et au sevrage seront abordés dans le respect de ce que d'auteurs appellent l'art de l'allaitement.

CONGRÈS DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ ET DES MUNICIPALITÉS LOCALES DU QUÉBEC (UMRCO) Centre des congrès de Québec 28 au 30 septembre. Da- nielle Joyal: (418) 651-3343

Ce rassemblement d'élus municipaux suscitera la discussion autour des grands enjeux de l'heure et permettra l'adoption d'une position commune lors de la clôture du congrès. Rapprochement des deux unions municipales, décentralisation, relations villes-campagnes, guichets de service uniques et, bien sûr, autoroute de l'information, seront au centre du débat. À l'instar du thème de l'année internationale, la conférence d'ouverture portera sur «La Tolérance».

COLLOQUE DE LA REVUE DE PSYCHANALYSE TRANS

«Le sexuel dans la cure psychanalytique» Bibliothèque Na-
tionale de Montréal 29 septembre. Dominique Scarfone:
341-7985

La psychanalyse fête ses cent ans cette année. Fondée autour de la découverte, par Freud, du rôle sexuel inconscient dans la psychopathologie comme dans la vie psychique en général, la rencontre cherchera à répondre à la question: qu'est devenue la référence au sexuel dans la cure psychanalytique aujourd'hui?

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE

«Toujours vivants» Auberge des Seigneurs de Saint-Hya-
cinthe 1^{er} au 3 octobre. Nancy Bachand: 597-1007

Ça bouge du côté des soins de santé et les CHSLD (établissements capables d'accueillir des adultes et des personnes âgées, souvent en grande perte d'autonomie) et leur personnel n'échappent pas au passage provoqué par la réforme. Au sortir de son premier congrès, la Fédération vise un plan d'action qui intégrerait et actualiserait les grandes orientations en cours.

Isabelle Quentin

Vous pouvez joindre l'auteure de cette chronique par In-
ternet, à l'adresse: iquentin@sim.qc.ca

Santé des Grands Lacs

Un peu de toxines dans du poisson et le bébé n'est plus le même

Duluth, Minnesota (AP, PC) — Agitez un hochet près de l'oreille d'un nouveau-né et il va s'éveiller en sursaut. Agitez-le à plusieurs reprises pendant les jours qui suivent, et le bébé s'habitue à brui et continuera à dormir.

À moins que sa mère n'ait mangé du poisson des Grands Lacs. Selon une nouvelle étude du comportement des nouveaux-nés, un ensemble de toxines présent dans les poissons des Grands Lacs affecterait «l'accoutumance» des bébés — ouvrant la porte, pour la première fois, à la théorie voulant que le comportement humain puisse être affecté par une quantité relativement faible de toxines, comme les BPC ou les dioxines.

Des centaines de bébés étudiés entre 1991 et 1994 présentent une très nette diminution de leur capacité à s'ajuster à des irritants tels que la lumière, les hochets, les cloches et les poussées. C'est ce qu'a révélé le Dr Helen Daly, hier, au cours d'une rencontre de la Commission internationale conjointe sur la santé des Grands Lacs.

La toxicologue comportementale Helen Daly, directrice d'un centre de recherche de l'Etat de New York spécialisée dans les effets des polluants sur le comportement, a raconté qu'au moment de la naissance, tous les bébés semblent réagir de la même façon aux irritants. Mais alors que les heures passent, les changements se font de plus en plus marqués, selon que les mères ont mangé du poisson régulièrement, à l'occasion, ou pas du tout. Plus troublant encore: s'il faut en croire l'étude, les bébés dont la mère mangeait beaucoup de poisson seraient ceux qui auraient le plus de difficultés à conserver la capacité d'adaptation qu'ils avaient à la naissance. La recherche, qui n'a pas encore été publiée, s'est concentrée sur le Lac Ontario. Toutes les mères qui avaient mangé du poisson avaient quand et combien elles en avaient mangé, parce qu'elles connaissent toutes les ou les pêcheurs, affirme Helen Daly.

La police lance sa vaste opération contre les motards

LE DEVOIR ET PC

C'est ce matin, à Montréal, que l'escouade spéciale d'une soixantaine d'enquêteurs de la police amorce son travail dans l'espoir de mettre fin à la vague de violence attribuée aux bandes de motards rivaux du Québec.

Les autorités policières et politiques ont annoncé samedi la mise sur pied de ce qui est présentée comme la plus importante opération contre le crime organisé en 15 ans.

Les meilleurs enquêteurs de la Sûreté du Québec (SQ) et du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) travailleront ensemble, dans un même local, a déclaré le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard.

«Un certain nombre de ressources» sera également mis à leur disposition. Les budgets spéciaux débloqués pour cette opération ne sont pas connus. Les enquêteurs d'élite seront appuyés par un personnel de soutien, de filature et d'écoute électronique. Le ministre Ménard n'a pas écarté la possibilité que des membres de la GRC se joigne à l'équipe.

Le fait de travailler ensemble permettra, assure-t-il, de gérer plus efficacement les ressources et l'information. L'objectif de l'équipe spéciale est de mettre fin aux attentats, de traduire les responsables de ces crimes devant les tribunaux et de façon ultime, de mettre fin aux activités des bandes de motards.

Le dernier attentat, perpétré jeudi dernier, au lendemain des funérailles d'un Hell's Angels, a coûté la vie à trois motards

liés au gang adverse des Rock Machine. La SQ a formellement identifié leurs corps ce week-end. Il s'agit de Benoit «Ben» Grignon (28 ans), membre en règle des Rock Machine, et des sympathisants Daniel Paul (26 ans) et Pierre Patry (27 ans). Les trois hommes ont été dénichés par la bombe qu'ils s'approprièrent à déposer près du repaire des Jokers, près de Saint-Luc, une bande rivale affiliée aux Hell's Angels. L'explosion a également grièvement blessé Brett Simons, un motard de 26 ans.

«Devant la recrudescence des hostilités [entre les bandes de motards criminalisées], et devant les inquiétudes suscitées, on s'est aperçu qu'il fallait essayer quelque chose de plus important», a déclaré le ministre Ménard, au cours d'une conférence de presse à laquelle participaient également Serge Barbeau et Jacques Duchesneau, respectivement directeur du SPCUM et de la SQ.

«C'est une réponse extraordinaire à une situation extraordinaire», a précisé Serge Barbeau. L'équipe spéciale fera l'objet d'une direction partagée par les deux corps policiers.

Sentant une certaine impatience au sein du public devant la vague d'attentats qui secoue particulièrement la région de Montréal, le ministre a jugé nécessaire de rappeler que les forces policières n'étaient pas demeurées inactives. Au cours des derniers mois, selon des chiffres fournis par le SPCUM et la SQ, ces deux corps policiers

auraient effectué environ 350 perquisitions chez les bandes de motards criminalisés, procédé à autant d'arrestations, et porté plus de 600 accusations.

Le ministre a précisé que le travail des enquêteurs dans ce dossier était d'autant plus compliqué qu'il était impossible d'infiltrer ces gangs criminalisés, puisque pour en faire partie et s'élever dans leur hiérarchie, il faut commettre des actes criminels.

«Il faut donc avoir recours à des moyens extraordinaires, soit les délateurs. Ces derniers nous permettent de résoudre certains crimes qui ne sont pas résolus, de porter des accusations et aussi de semer un doute permanent à l'intérieur d'une organisation criminelle.»

Le directeur Duchesneau a rajouté que, dans ce contexte, les sources d'information étaient d'autant plus importantes. «On pourrait doubler, tripler le nombre d'enquêteurs dans ce dossier, si nous n'avons pas les informations pour amorcer les enquêtes, cela devient extrêmement difficile. Il nous faut l'appui du public pour mener à bon terme l'objectif que nous nous sommes donné.»

La police a d'ailleurs mis sur pied une ligne téléphonique, à l'intention du public et d'éventuels délateurs anonymes (1-800-480-MOTO).

La dernière opération policière comparable avait été l'opération «Borgia», en 1980, mise sur pied pour lutter contre le crime organisé.



Serge Ménard

Prophète de l'esprit

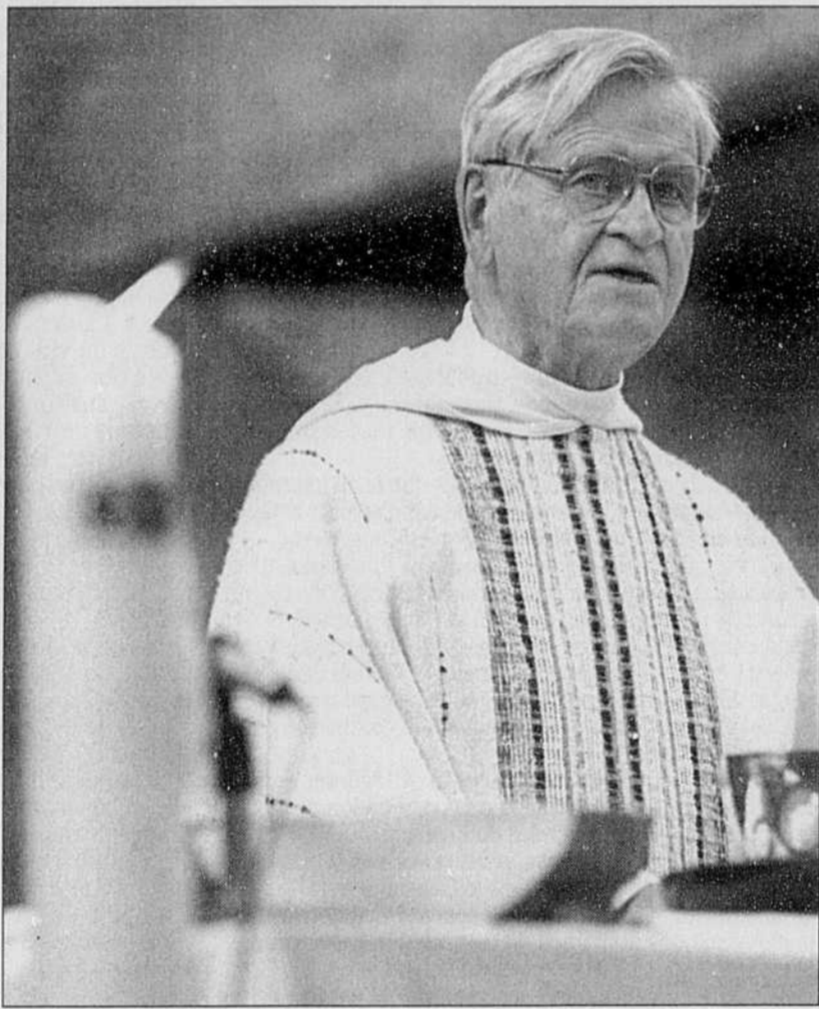


PHOTO ROBERT SKINNER

ON CÉLÉBRAIT hier le 80^e anniversaire de Benoit Lacroix au couvent Saint-Albert-le-Grand, à Montréal. Les nombreux amis du père Lacroix, né en 1915, ont profité de l'occasion pour lancer un livre d'hommages intitulé *Diets et gestes de Benoit Lacroix, prophète de l'amour et de l'esprit*. La brique de 735 pages rassemble des témoignages de plus de 170 personnes sur cet infatigable défenseur des valeurs chrétiennes, qui signe encore périodiquement des éditoriaux dans *Le Devoir*. Sur la photo on aperçoit le père Lacroix disant la messe devant les dizaines de participants à cette fête de l'amitié.

Les détaillants, le tabac et les adolescents

Acheter des cigarettes, un jeu d'enfant

Ottawa (PC) — Bien que la loi fédérale interdise, environ 60 % des détaillants sont prêts à vendre des cigarettes aux moins de 18 ans, révèle une étude menée dans tout le Canada.

L'étude a été réalisée par la Société canadienne du cancer, qui a envoyé des volontaires de 16 ans dans quelque 500 points de ventes choisis au hasard dans dix villes. Ces tests ont permis de démontrer que les jeunes se font rarement demander une preuve de leur âge lorsqu'ils veulent acheter des cigarettes. Et même lorsqu'une telle preuve est exigée, et que le marchand peut voir que le jeune a bel et bien moins de 18 ans, cela n'empêche pas toujours ce jeune de pouvoir acheter des cigarettes, ajoute l'étude. «Cette étude démontre que le système qui est censé protéger les jeunes des avances que leur font les compagnies de tabac ne fonctionne pas», déclare Les Hagen, de la Société canadienne du cancer.

L'étude a permis de découvrir des avertissements concernant l'interdiction de vendre du tabac aux mineurs dans 69 % des commerces, mais 62 % d'entre eux ont tout de même laissé les mineurs en acheter.

Pour la Société canadienne du cancer, la seule façon de s'assurer de l'application de la loi est une vérification périodique des commerces.

Des inspecteurs fédéraux font déjà de telles vérifications en Alberta et en Saskatchewan, selon un autre porte-parole de la Société, Maurice Gingues. Ces deux provinces ont demandé à Ottawa de prendre en charge ces mesures.

En dehors de ces exceptions, le porte-parole accuse toutefois les gouvernements provinciaux de faire trop peu d'efforts pour s'assurer de l'application de la loi.

Deux études américaines avaient démontré, ajoute-t-il, qu'un tel système de vérification, lorsqu'il est bien géré, pourrait réduire de façon significative le tabagisme chez les mineurs.

Selon M. Gingues, un tel système pourrait de plus s'autofinancer, grâce au produit des amendes.

Québec limiterait l'examen environnemental des grands projets industriels

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Québec se propose d'instituer une série de seuils qui limiterait l'examen des impacts environnementaux des grands projets industriels.

C'est ce qui ressort du projet de règlement publié au début de l'été par le gouvernement pour consulter la population et les groupes environnementaux, une période qui a pris fin le week-end dernier.

Aux dernières élections, le parti gouvernemental avait promis d'assujettir au processus d'évaluation environnementale les grands projets privés.

C'est le gouvernement péquiste qui avait inclus en 1980 l'évaluation des grands projets industriels dans le premier règlement québécois sur les impacts environnementaux. Mais il s'était abstenu de promulguer l'article sur les grands projets industriels, qui n'est ainsi jamais entré en vigueur.

Il a par la suite été imité par les libéraux même si ces derniers avaient expressément visé les grands projets industriels dans un projet de règlement déposé en 1993. Ce projet n'est jamais entré en vigueur et les péquistes l'avaient dénoncé parce qu'en utilisant des seuils, il évitait le test de l'évaluation publique à de nombreux projets aux impacts non négligeables.

La nouvelle version proposée cet été par le gouvernement actuel augmente légèrement la liste des projets industriels visés par la version de 1980 mais retient, en somme, la stratégie des seuils proposée par les libéraux. Pour les fonctionnaires du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), c'est un

moyen de limiter les dépenses d'évaluation environnementale puisqu'on restreint ainsi le nombre d'audiences publiques. Actuellement, chacune coûte environ 250 000 \$.

Ainsi, le projet gouvernemental ajoute à l'ancienne liste les industries chimiques, les usines de fabrication de chaux et un certain nombre d'entreprises du secteur des pâtes et papiers, comme les cartonneries et les usines de désencrage. Ces dernières n'existaient d'ailleurs pas en 1980.

Par contre, le projet mis de l'avant par le gouvernement ne vise désormais que les projets de gazoducs de plus de 4000 kilos-pascals alors qu'il visait alors les projets de 1200 kilogrammes.

Selon Robert Joly, de la direction des évaluations environnementales du MEF, on vise en réalité la même chose qu'en 1980 car les lignes principales de transport ont grossi et que les 1200 kilogrammes se retrouvent en ville, ce qu'on ne voulait pas couvrir à l'époque, tout comme aujourd'hui.

Usines chimiques

Quant aux usines chimiques, on n'évaluerait que celles d'une capacité de plus de 100 000 tonnes par année. La majorité des usines québécoises de ce secteur auraient une capacité d'environ 60 000 tonnes. Seules quatre ou cinq usines sur environ 70 usines actuelles dépasseraient le seuil exigé pour une évaluation environnementale. Une usine comme celle de Petresza, à Bécancour, qui fabrique de l'alkylbenzène linéaire, aurait cependant subi le test d'une audience publique avec la règle proposée.

Le projet propose d'autre part de n'assujettir que les mines, usines de traitement ou de

retraitement métallifère d'une capacité de 7000 tonnes métriques et plus. Le Québec n'aurait aucune installation de ce gabarit, hormis peut-être le projet Raglan, dans la baie de l'Ungava, précise M. Joly.

Quant aux mines ou usines de traitement non métallifères (or, argent, etc.), elles seront assujetties au règlement sur l'évaluation des impacts environnementaux si leur capacité de production nominale est de plus de 500 tonnes par jour. On dit au ministère que la vaste majorité des établissements de ce secteur, plus polluant en raison des procédés, sera assujettie.

Le projet vise également les usines de panneaux agglomérés d'une capacité de plus de 50 000 mètres cubes par année ainsi que les usines de transformation de produits métalliques de plus de 20 000 tonnes par année et les usines de fabrication de véhicules dont la production nominale dépasse 100 000 tonnes métriques. Des usines comme celle de GM à Boisbriand ou celle de Hyundai à Bromont seraient ainsi assujetties à l'évaluation environnementale mais pas celles, plus petites, des fabricants québécois d'autobus ou de camions.

Le projet de règlement envisagé par le gouvernement prévoit de ne pas assujettir les augmentations de production, qui l'étaient autrefois, ce qui pourrait permettre à plusieurs promoteurs de dépasser les seuils fatidiques de l'évaluation publique en construisant leur projet en deux étapes au lieu d'une seule. Le gouvernement justifie cette faille en ajoutant que les augmentations de production n'exigent pas un débat approfondi sur les impacts de leur localisation ou sur la justification des projets, conclut M. Joly.

LANGUE

Rue University my dear...

PIERRE BEAUDRY

Fondée en 1821, l'université McGill a longtemps été la seule université de Montréal, en fait de tout le Canada. Trente ans avant celle de Laval et cent ans avant la véritable entrée en fonction de l'actuelle Université de Montréal, de langue française.

Rien d'étonnant, donc, que McGill ait, au cours de ces cent ans, été largement reconnue comme «the University» et qu'une importante rue ait porté cette seule désignation sans qu'il y ait eu lieu de préciser de quelle université il s'agissait.

J'ignore quand on a commencé à envisager l'opportunité de donner à cette rue un semblant d'apparence française compatible avec la transformation de Montréal en ville française. Mais on n'a pas fini, hélas!

Rien n'est plus cocasse, en effet que l'affichage des mots *Rue University*, trahissant une invraisemblable conception de ce que sont les langues. Tout comme d'ailleurs dans le cas de l'*avenue McGill College*, du *Chemin Queen Mary*, du *Chemin Upper Lachine* et de la *rue City Councilors*, dont l'incroyable incongruité saute pourtant aux yeux. Depuis quand est-il même pensable que les noms communs ne soient pas traduisibles? At-on jamais entendu personne parler de l'*University McGill*. Elle-même s'appelle Université McGill dans son affichage français. Qui donc a jamais parlé de la *Queen Mary* ou des *City Councilors* en français? Et que dire d'un *Chemin Upper Lachine*? Quant à l'*avenue McGill College*, s'il est vrai qu'il s'agit d'une réalité sans équivalent français, on pourrait me sembler-il régler le problème en donnant à cette voie le nom bien français de *boulevard de l'Université McGill* pour trouver un nouveau nom pour cette affreuse rue University. Deux rues honorant une même université, voilà qui fait un peu trop, n'est-ce pas? Sans compter qu'à simple point de vue de la syntaxe, il faudrait parler de la rue ou du boulevard de l'Université, la préposition de étant absolument indispensable.

Le plus triste est que toutes ces horreurs figurent dans un répertoire récemment publié sans qu'on n'y trouve la moindre allusion à l'idiotie, le mot n'est pas trop fort, de telles conceptions. Notre nouveau maire saura-t-il nous en débarrasser?

NPD: la course au leadership commence

Ottawa (PC) — La course au leadership du Nouveau Parti démocratique prendra son véritable envol aujourd'hui avec le dévoilement des résultats des primaires pour la province de l'Ontario.

Cette province qui vient tout juste d'indiquer le chemin de la sortie à son premier ministre néo-démocrate, Bob Rae, présentera environ 17 % des 2300 délégués qui prendront part au congrès à la direction du mois prochain, à Ottawa.

La représentation ontarienne sera la plus importante, devant celle de la Colombie-Britannique et des Territoires (11 %). Les résultats des primaires de toutes les provinces des Prairies représenteront au total 21 % du vote.

Certains néo-démocrates sont d'avis que la candidate Alexa McDonough devra obtenir de bons résultats en Ontario si elle veut conserver la moindre chance de demeurer dans la lutte avec les deux favoris, le député Svend Robinson, de la Colombie-Britannique, ainsi que l'ex-député de la Saskatchewan, Lorne Nystrom.

Les trois ont déjà trouvé leur place sur le bulletin de candidature du congrès au leadership qui vise à trouver un successeur à Audrey McLaughlin. Cette dernière a annoncé son intention de quitter la direction du parti, à la suite de la déconfiture du NPD lors des dernières élections fédérales en 1993.

Seul Herschel Hardin, un auteur de Vancouver, est toujours en quête d'un statut officiel de candidat. Il n'a toutefois pas remporté une primaire et il est encore très loin du minimum requis de 15 % des voix.



Bob Rae

LA LOI SUR LE DROIT d'auteur

UNE LOI POUR QUOI, POUR QUI ?

UNE LOI TECHNOLOGIQUEMENT NEUTRE

« En tant que créateur, je suis particulièrement stimulé par les nouveaux modes de création et de diffusion. Ils offrent des possibilités quasi-illimitées à l'expression de la créativité dans toutes les disciplines.

Pour que ces développements technologiques puissent contribuer à une explosion de la créativité à l'échelle mondiale, il faut une législation adaptée aux nouvelles réalités.

Or, au Canada, la loi qui devrait assurer la protection de mon travail de création date de ... 1924. Elle fait encore référence aux «rouleaux perforés et autres organes» pour décrire les supports de reproduction des œuvres. On croit rêver.

Une révision de la Loi sur le droit d'auteur s'impose d'urgence. Afin qu'elle puisse s'appliquer quelle que soit l'évolution de la technologie, elle doit être rédigée dans un langage technologiquement neutre. Sinon, elle risque d'être dépassée avant même d'être promulguée ! »



PHOTO : CLAUDEL HUOT

ROBERT LEPAGE
auteur, interprète,
réalisateur et
metteur en scène

LE CRÉATEUR COMME PREMIER TITULAIRE

JEAN-PIERRE PERRAULT « Le droit d'auteur? Pour moi, c'est un droit permanent, pas un privilège.

chorégraphe

L'objectif fondamental de la Loi sur le droit d'auteur doit être de garantir ce droit en protégeant les individus qui sont à l'origine des créations artistiques: qu'il s'agisse d'œuvres musicales ou littéraires, d'œuvres des arts visuels ou d'œuvres dramatiques - telle une chorégraphie, par exemple.

La loi doit être claire à ce sujet: puisque ces œuvres appartiennent à ceux qui les créent, ce sont les créateurs qui doivent en autoriser ou en interdire l'utilisation, soit directement, soit par le biais des sociétés qu'ils ont mises sur pied pour gérer et percevoir leurs droits.

Et bien sûr, le propriétaire des droits sur l'œuvre doit être rémunéré quand elle est utilisée. C'est une question d'équité et de gros bon sens. »

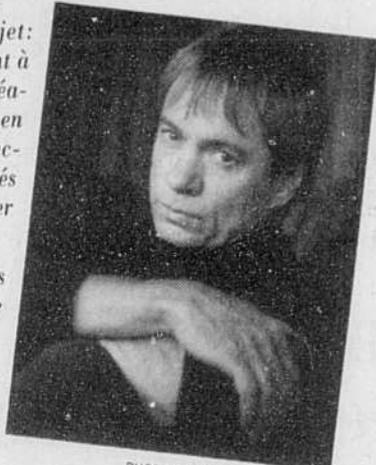


PHOTO : MICHAEL SLOBODIAN

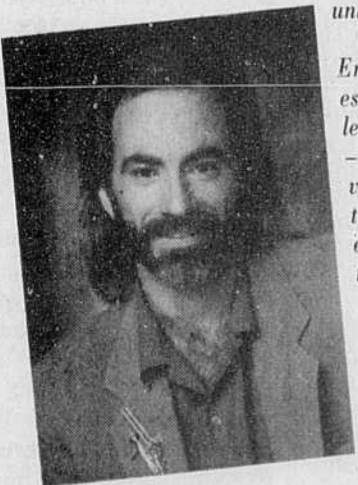
LES DROITS VOISINS

« Que je chante ou que j'incarne un personnage, je sais que, pour embarquer, le public a besoin que je lui donne le meilleur de moi-même. Le succès d'une pièce musicale, d'une telenovela, d'un film

est indissociable de la contribution unique de ses interprètes.

En France, la loi reconnaît ce rôle essentiel des artistes-interprètes en leur accordant des droits bien à eux - différents du droit d'auteur mais voisins de ce dernier. Ces droits portent sur la fixation, la reproduction et la communication au public de toute œuvre, qu'elle soit musicale, littéraire, dramatique ou chorégraphique.

Je ne comprends pas que la loi canadienne ne reconnaisse pas encore des droits semblables aux artistes-interprètes d'ici. »



ROBERT MARIEN
comédien et
chanteur

LA COPIE PRIVÉE

« La copie privée ou l'enregistrement à domicile d'œuvres musicales, d'émissions de télévision ou de films est une pratique courante. Or, chaque fois qu'on copie une œuvre, on prive le créateur des droits découlant de l'exploitation de cette œuvre.

Pour compenser cette perte, le gouvernement doit prévoir, dans la Loi sur le droit d'auteur, un mécanisme qui permette le paiement aux créateurs et ayants droit d'une redevance sur la vente de supports vierges. Pareille redevance existe d'ailleurs dans plusieurs pays à travers le monde. Et, en plus, ça ne coûte pas plus cher au public.



PHOTO : JANINE CARREAU

PIERRE GAUVREAU
auteur

En France, l'expérience a démontré que la redevance sur la copie privée n'a pas fait augmenter le prix des cassettes.

Il me semble indispensable que la loi soit modifiée en ce sens. »

DES RECOURS ADÉQUATS

MICHELINE LANÇÔT
scénariste, comédienne
et réalisatrice

« Avoir des droits c'est essentiel. Encore faut-il pouvoir les faire valoir en cas de violation.

La protection accordée par la Loi sur le droit d'auteur a été conçue il y a 71 ans à une époque où il n'existait ni magnétoscope, ni photocopier et encore moins de satellites à diffusion directe ! Dans ce contexte, les modes de reproduction et de communication que nous connaissons aujourd'hui et qui normalement devraient nous permettre de faire connaître nos œuvres à un plus large public, constituent une menace à l'intégrité de nos droits...

Inutile de dire que la loi n'est plus adaptée aux réalités actuelles. Pour être complète, sa révision doit prévoir la mise en place d'un nouveau système de recours civils qui permette véritablement aux créateurs de faire valoir leurs droits et d'obtenir compensation en cas de violation. »

LE DROIT DE SUITE

« La plupart des artistes en début de carrière se voient contraints de vendre leurs œuvres à des prix parfois dérisoires. C'est souvent vers la fin de sa carrière ou parfois même (hélas) seulement après sa mort que le travail d'un artiste en arts visuels se voit enfin reconnu.

Or, la réalité du créateur est qu'il doit, comme toute autre personne, assurer sa survie quotidienne tout en assurant la continuation de son travail de création.

En vertu des législations actuellement en vigueur au Canada et aux États-Unis, et contrairement à celles de la France et de plusieurs pays d'Europe, le créateur d'une œuvre artistique ne retire aucun bénéfice de la revente de son œuvre.



PHOTO : MICHEL CORMIER

GUIDO MOLINARI
peintre

Par exemple, un artiste comme Rippelle de qui on a acheté une œuvre pour un prix minime en 1954, voit aujourd'hui cette même œuvre atteindre un prix de vente de 1 200 000 \$ U.S. sans retirer le moindre bénéfice de cette plus-value. C'est pourtant son travail de création qui donne à l'œuvre une telle valeur...

La Loi sur le droit d'auteur doit pallier à cette injustice en reconnaissant un droit de suite aux créateurs d'œuvres artistiques. »

UNE DURÉE ÉGALE DE PROTECTION

« En vertu de la loi canadienne sur le droit d'auteur, les œuvres bénéficient en règle générale de la protection de la loi pour une durée équivalente à la vie du créateur plus cinquante ans après sa mort. Ces périodes de protection sont établies par des conventions internationales auxquelles le Canada a adhéré...

En tant que créateur ayant choisi comme mode d'expression la photographie, je ne puis bénéficier de cette protection puisque la loi canadienne prévoit que la durée de protection des œuvres photographiques est de cinquante ans à compter de la fabrication du cliché original dont la photographie a été tirée.

Une telle disposition, qui date d'une époque où la photographie était malencontreusement considérée comme un procédé technique plutôt que comme un art, est totalement révolue. La Loi sur le droit d'auteur doit être adaptée à la réalité contemporaine de manière à assurer une durée égale de protection à tous les types d'œuvres. »



PHOTO : SERGE MURPHY

RAYMONDE APRIL
photographe

LE DROIT DE LOCATION

MICHEL TREMBLAY
auteur littéraire
et dramaturge

« Qu'il s'agisse d'un film dans un «club vidéo», d'une peinture dans une «artothèque» ou d'un livre à la bibliothèque, la location d'œuvres artistiques est une pratique de plus en plus courante. Et c'est tant mieux: la location facilite l'accès d'un plus large public à toutes les facettes de la culture. Elle répond du rêve de tout créateur: celui de rejoindre un public sans cesse plus vaste, sans égard aux contraintes financières.

Or, ce meilleur accès du public à la culture ne profite aux principaux intéressés, les créateurs. En effet la Loi sur le droit d'auteur ne prévoit pas le droit pour les créateurs de contrôler toutes les utilisations qui sont faites de leurs œuvres, dont la location.

Il est grand temps que la loi s'adapte à la réalité et permette aux créateurs et ayants droit de toutes disciplines d'être associés à tous les aspects de la vie économique de leurs œuvres, y compris la location. »

Il est grand temps que la loi s'adapte à la réalité et permette aux créateurs et ayants droit de toutes disciplines d'être associés à tous les aspects de la vie économique de leurs œuvres, y compris la location. »



PHOTO : YVES RENAUD

SANS EXCEPTIONS...

« Je suis propriétaire d'une voiture. Je peux la prêter à qui je veux, selon mon gré, tant que j'en suis propriétaire. Mais je n'accepterai jamais qu'un gouvernement vienne m'obliger par

SYLVAIN LELIÈVRE
auteur et
compositeur

une loi à céder l'usage de ma voiture - à mes propres frais par-dessus le marché - à tout bibliothécaire, professeur ou muséologue qui, sous couvert de service public, posséderait déjà un double de ma clé. Je ne le ferai pas; vous ne le feriez pas non plus. Voilà pourtant ce qu'on nous propose maintenant: c'est le sens même des «exceptions» qu'on cherche à nous imposer.

Je refuse: une chanson, une comédie musicale, une symphonie méritent au moins autant de respect qu'un «char» ! »



PHOTO : ANDRÉ PANNETON

UNE LOI POUR LES 30,000 CRÉATEURS, ARTISTES ET TITULAIRES DE DROITS QUÉBÉCOIS. UNE LOI POUR TOUS LEURS DROITS. SANS EXCEPTIONS.

Le Groupe du Québec de la Coalition des créateurs et des titulaires de droits d'auteur

ASSOCIATION DES ARTISTES DU DOMAINE RÉPUTÉ DES ARTS VISUELS DU QUÉBEC (AADRAVQ), ASSOCIATION CANADIENNE DES PHOTOGRAPHES ET ILLUSTRATEURS EN PUBLICITÉ (CAPIC), ASSOCIATION DES ILLUSTRATEURS ET ILLUSTRATRICES DU QUÉBEC (AIHQ), ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS DE LIVRES (ANEL), ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES AUTEURS DRAMATIQUES (AQAD), ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES RÉALISATEURS ET RÉALISATRICES DE CINÉMA ET DE TÉLÉVISION (AQRRT), ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET TRADUCTRICES LITTÉRAIRES DU CANADA, CONSEIL DES ARTS TEXTILES DU QUÉBEC (CATQ), CONSEIL DE LA PEINTURE DU QUÉBEC (CPQ), CONSEIL DE LA SCULPTURE DU QUÉBEC (CSQ), CONSEIL QUÉBÉCOIS DE L'ESTAMPE (CQE), CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC, CONSEIL DU QUÉBEC DE LA GUILDE DES RÉALISATEURS / TRICES (LE), GUILDE DES MUSICIENS DU QUÉBEC, PHOTOGRAPHES PROFESSIONNELS DU CANADA (LES), REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC (RAAV), REGROUPEMENT DES CENTRES D'ARTISTES AUTOGÉRÉS DU QUÉBEC (RCAAQ), REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE, SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET COMPOSITEURS DRAMATIQUES (SACD), SOCIÉTÉ DES AUTEURS, RECHERCHISTES, DOCUMENTALISTES ET COMPOSITEURS (SARDEC), SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE (SOCAN), SOCIÉTÉ DU DROIT DE REPRODUCTION DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DU CANADA (SODRAC), SOCIÉTÉ PROFESSIONNELLE DES AUTEURS ET COMPOSITEURS DU QUÉBEC (SPACQ), UNION DES ARTISTES (UDA), UNION DES ÉCRIVAINS ET ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS (UNEQ), VIS-ART DROITS D'AUTEURS INC.

759, CARRÉ VICTORIA, BUREAU 420, MONTRÉAL (QUÉBEC), H2Y 2J7, TÉL. (514) 277-4984, TÉLÉCOPI. (514) 277-0381

LE MONDE

Israël et l'OLP s'entendent pour étendre le régime d'autonomie à l'ensemble de la Cisjordanie

D'APRÈS REUTER

Taba (Égypte) — Israéliens et Palestiniens ont franchi hier une étape déterminante du processus de paix enclenché en 1993 en paraphant à Taba un accord sur la généralisation du régime d'autonomie en Cisjordanie, dans l'attente d'un accord global sur le statut des territoires occupés prévu en 1998.

L'accord devrait être solennellement signé le 28 septembre prochain à la Maison-Blanche, en présence notamment du président Bill Clinton, du président égyptien Hosni Moubarak et du roi Hussein de Jordanie.

Ce document de 400 pages officielise avec 16 mois de retard sur le calendrier prévu la deuxième phase de l'accord intérimaire, dont la mise en œuvre a débuté en mai 1994 au Caire avec le passage de la bande de Gaza et de l'enclave cisjordanienne de Jéricho sous administration palestinienne.

La troisième phase, qui correspondra avec l'ouverture d'une nouvelle série de négociations bilatérales en mai 1996, devrait arrêter le statut final des territoires occupés, notamment Jérusalem-Est, décider du sort des colons juifs basés en Cisjordanie et du rapatriement des quatre millions de réfugiés palestiniens.

Conclu au terme de négociations-marathon, l'accord de Taba porte sur le redéploiement de l'armée israélienne des localités palestiniennes de Cisjordanie (sauf Hébron où des arrangements spéciaux sont prévus) et l'élection par les Palestiniens de Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-est d'un Conseil autonome.

Les négociateurs en chef israélien et palestinien, Uri Savir et Ahmed Korei, ont apposé leurs initiales au bas de ce texte historique lors d'une cérémonie retransmise en direct à la télévision, trois heures à peine avant le début du nouvel an juif, deux jours fériés durant lesquels les Is-

raéliens n'auraient pu négocier.

L'heure n'était donc plus aux atermoiements. Une crise de dernière minute avait pourtant menacé hier matin de torpiller huit jours d'après discussions.

Le président de l'OLP, Yasser Arafat, avait en effet quitté la salle des négociations en raison d'un différend sur les conditions de libération des 5000 Palestiniens encore détenus dans les prisons israéliennes et sur les cartes du redéploiement de Tsahal.

Les pourparlers ont pu reprendre grâce à l'intervention du médiateur américain Dennis Ross et du raïs égyptien qui ont joint Arafat par téléphone pour l'exhorter à la mesure et au bon sens.

L'OLP sceptique

«Amener des peuples nés dans le même berceau et combattant sur le même front à s'entendre sur un nouvel avenir». Ainsi le ministre israélien des Affaires étrangères, Shimon Peres, a-t-il résumé la «formidable entreprise» dont sont convenus Israéliens et Palestiniens.

Première étape: le redéploiement de Tsahal de six villes cisjordanaises — Djenine, Naplouse, Toukarm, Kalkilya, Ramallah, Béthléem —, de divers secteurs d'Hébron et de 450 villages. Planifié sur six mois, ce retrait débutera dans les dix jours suivant la signature de l'accord.

L'élection des 82 membres du futur Conseil autonome palestinien aura lieu 22 jours après la fin du redéploiement prévue en juillet 1997. A cette date, les Palestiniens devraient contrôler 90 % de la Cisjordanie.

S'agissant spécifiquement d'Hébron, principale pierre d'achoppement des négociations, une force multinationale sera déployée temporairement dans la ville, où Tsahal sera chargée de la protection des 400 colons juifs résidant au milieu de



Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et Shimon Peres, ministre israélien des Affaires étrangères, affichent leur satisfaction après être parvenus à un accord sur l'autonomie palestinienne en Cisjordanie. La scène a été prise au Hilton de Taba, en Égypte, lieu de rencontre des négociateurs.

100 000 Arabes, et des lieux saints. Hébron abrite les tombeaux des patriarches bibliques Abraham, Isaac et Jacob.

Autre clause d'importance: la libération des 5000 détenus palestiniens, qui s'effectuera en trois étapes, la première débutant dès la signature de l'accord.

Salué comme un pas décisif vers un règlement de paix global au Proche-Orient par la France, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la Norvège — médiateur de l'accord de paix de 1993 —, l'accord de Taba a reçu un accueil prudent

dans les rangs de l'OLP.

«Si les deux parties ne font pas preuve de bonne volonté, (cet accord) restera lettre morte», a déclaré le négociateur en chef palestinien, Ahmed Korei, à la télévision égyptienne.

Même scepticisme du côté de l'ambassadeur palestinien à la Ligue arabe, Mohamed Soubeih. «Tout accord dépend de l'engagement des signataires et nos expériences passées avec Israël sont plutôt mauvaises», a-t-il dit à Reuter.

«Avec les Israéliens, les dates ne sont jamais sacrées. Par expérience,

nous ne faisons pas confiance aux Israéliens. Ils ont renié leurs promesses et leurs engagements», a-t-il ajouté.

«Seul le temps nous dira si Israël appliquera l'accord qu'il a paraphé», a-t-il conclu.

La frange radicale palestinienne, représentée par Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache et le Front démocratique et populaire de libération de la Palestine (FDPLP) de Nayef Hawatmeh, a vivement dénoncé l'accord de Taba, le qualifiant de «désastre».

Les principaux points de l'accord

Taba (Égypte) (AFP) — Voici les principaux points de l'accord conclu hier à Taba entre Israël et l'OLP sur l'extension de l'autonomie en Cisjordanie occupée, dit «Accord intérimaire»:

■ **ELECTIONS:** Le Conseil de l'autonomie, doté de pouvoirs législatifs et exécutifs dans les domaines de sa compétence, aura 82 membres élus par les Palestiniens de Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-est. Son mandat expirera en mai 1999, date de la fin de la période intérimaire d'autonomie.

Une Autorité exécutive palestinienne émanera du Conseil. Le président de l'Autorité sera élu directement par le peuple, lors d'un scrutin parallèle et simultané.

Les élections auront lieu 22 jours après la fin du premier redéploiement militaire israélien en Cisjordanie, soit aux alentours de mars prochain.

Les Palestiniens de Jérusalem pourront y participer au moyen d'enveloppes timbrées déposées dans des bureaux de poste — Israël ayant refusé l'installation d'urnes dans la partie arabe de la ville, annexée en 1967.

Ils ne seront éligibles que s'ils ont une double résidence, c'est-à-dire s'ils peuvent justifier d'une seconde adresse en Cisjordanie ou à Gaza.

Des observateurs internationaux surveilleront le caractère libre et démocratique des élections.

■ **REDEPLOIEMENT:** Avant les élections, Israël doit redéployer ses forces hors des six grandes villes de Cisjordanie (Ramallah, Béthléem, Naplouse, Toukarm, Jénine, Qalqilya) et d'une partie de Hébron.

Les troupes israéliennes doivent aussi quitter 450 villages de Cisjordanie.

Elles conservent la responsabilité de la «sécurité globale» de la région ainsi que le contrôle de ses frontières et des colonies juives.

Après l'élection du Conseil de l'autonomie, Israël procédera à un deuxième redéploiement plus ample, étalé sur dix huit mois en trois tranches de six mois.

■ **HEBRON:** Des arrangements de sécurité spéciaux seront appliqués. Israël gardera les maisons juives et les voies y donnant accès. Une route de contournement de la ville doit être construite dans les six mois au profit des 400 colons qui y vivent.

Une présence internationale temporaire est prévue.

■ **POLICE:** La police palestinienne, 12 000 hommes au total, sera chargée du maintien de l'ordre public dans les zones évacuées par l'armée. Vingt-cinq commissariats de police seront créés.

Les déplacements de policiers palestiniens devront être coordonnés avec Israël. La police pourra vérifier les identités d'Israéliens mais ne pourra en aucun cas les appréhender.

■ **ZONES:** La Cisjordanie sera divisée en trois zones, une sous contrôle palestinien (les grandes villes), une sous contrôle israélien (les colonies, les installations militaires et des régions rurales) et une mixte (les petites villes et les villages). Dans la zone palestinienne, des patrouilles mixtes sont prévues sur certaines routes.

■ **LIEUX SAINTS:** L'armée israélienne continue «temporairement» à garder le Caveau des Patriarches, un lieu saint vénéré par les musulmans et les juifs au cœur de Hébron.

À Béthléem, une route de Jérusalem au tombeau de Rachel permettra aux Israéliens d'y accéder librement.

■ **EAU:** Israël s'engage à augmenter de 28 millions de m³ les quotas attribués aux Palestiniens de Cisjordanie.

■ **ÉLECTRICITÉ:** Le dossier sera discuté dans trois mois.

■ **CHARTRE:** Deux mois après l'installation du Conseil de l'autonomie, l'OLP devra avoir annulé les articles de sa charte appelant à la destruction de l'État d'Israël.

■ **PRISONNIERS:** Israël s'engage à libérer des prisonniers palestiniens en trois vagues, la première lors de la signature de l'accord (jeudi à Washington), la seconde à la veille des élections palestiniennes, et la troisième ultérieurement.

Élections partielles en France

Balladur reprend le chemin de l'Assemblée nationale

Paris (Reuter) — Cinq mois après sa défaite au premier tour de l'élection présidentielle, l'ancien premier ministre, Édouard Balladur, a repris hier le chemin de l'Assemblée où il retrouvera le 2 octobre la plupart de ses anciens alliés.

Tous les anciens ministres «balladuriers», candidats à des législatures partielles, ont été élus, à l'exception de Bernard Debré (RPR), battu en Indre-et-Loire par le candidat socialiste Jean-Jacques Filleul.

À Paris, Édouard Balladur a été élu hier député RPR de la douzième circonscription de Paris, dans le XV^e arrondissement. Il a obtenu 68,55 % des suffrages exprimés devant la candidate socialiste Laurence Dumont (31,45 %). L'abstention est restée élevée (69,53 %).

Au premier tour, l'ancien premier ministre avait obtenu 59,35 % des suffrages exprimés mais, n'ayant pas franchi la barre de 25 % des inscrits, il avait été contraint à un second tour.

À Neuilly, son fidèle lieutenant, Nicolas Sarkozy, a lui aussi gagné son siège de député de la sixième circonscription des Hauts-de-Seine.

L'ancien ministre RPR du Budget du gouvernement Balladur, qui fut également le porte-parole de la campagne présidentielle de l'ancien premier ministre, a recueilli 75,95 % des suffrages exprimés devant Marie-Caroline Le Pen, l'une des filles du président du Front national (24,05 %).

Il avait lui aussi été contraint à un second tour pour ne pas avoir franchi la barre de 25 % des inscrits au premier tour.

En Haute-Savoie, Bernard Bosson (UDF-CDS) a lui aussi été élu au second tour, dans la deuxième circonscription d'Annecy.

L'ancien ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer du gouvernement d'Édouard Balladur a recueilli 59,60 % des suffrages exprimés, contre 40,40 % au candidat socialiste Michel Bellon.

La surprise est venue de la deuxième circonscription d'Indre-et-Loire, où Bernard Debré, ancien ministre RPR de la Coopération du gouvernement Balladur, a été battu au second tour par le socialiste Jean-Jacques Filleul.

Bernard Debré, qui avait soutenu la candidature d'Édouard Balladur à l'Élysée — contrairement à son frère Jean-Louis, aujourd'hui ministre de l'Intérieur du gouvernement Juppé — a obtenu 49,51 % des voix contre 50,49 % à son adversaire.

Au premier tour, le maire d'Am-

boise avait obtenu 42,76 % des suffrages exprimés devant le candidat socialiste (34,48 %). Mais il n'a sans doute pas réussi à mobiliser les abstentionnistes ou à récupérer une partie des voix qui se sont portées le 17 septembre sur le candidat Front national (11,88 %).

La plupart des anciens ministres «balladuriers» ont ainsi retrouvé l'hémicycle du Palais-Bourbon. François Léotard, José Rossi, André Rossinot et Alain Lamassoure, tous UDF, ont été réélus le week-end dernier. Les RPR Michel Giraud et Dominique Perben et les UDF Pierre Méhaegnerie et Pascal Clément les avaient précédés en juin.

Édouard Balladur devrait disposer ainsi d'une sorte de «garde rapprochée» qui pourrait se faire entendre à l'Assemblée nationale lors du traditionnel débat budgétaire d'automne.

Appel à la «cohésion»

Deux autres anciens ministres du gouvernement Balladur ont renoué hier avec le Parlement: le RPR Charles Pasqua, qui fut son ministre de l'Intérieur, et l'UDF Daniel Hoefel, ancien ministre délégué à l'Aménagement du Territoire.

Réagissant à son élection, l'ancien premier ministre s'est cependant dit attaché à la «cohésion» de la majorité.

«Il importe que la majorité soit cohérente, cohérente avec elle-même, à l'intérieur d'elle-même, cohérente aussi avec le gouvernement. La majorité et le gouvernement doivent travailler la main dans la main. Nous devons proscrire tout ce qui divise parce que ce qui divise affaiblit», a-t-il déclaré lors d'une courte allocution à la mairie du XV^e arrondissement.

«Ainsi nous permettrons aux Français de rejeter toute tentation de morosité et de retrouver l'espoir et l'optimisme sans lesquels rien n'est possible», a-t-il ajouté.

«Aujourd'hui, a poursuivi Édouard Balladur, il s'agit de continuer l'œuvre de redressement commencée en 1993 et qui déjà a permis le retour de la croissance, l'augmentation de l'emploi, l'amélioration de la sécurité, le renforcement de la place de la France en Europe et dans le monde».

«À cela nous pouvons parvenir grâce à la cohésion et à la solidarité», a-t-il souligné.

«A nous tous, auxquels ils ont fait confiance, il revient de faire en sorte que la France ait un meilleur avenir et que les problèmes des Français soient résolus», a-t-il dit.

Le journalisme t'intéresse ?

Tu es inscrit à temps plein dans un cégep ou un collège du Québec?

Alors le Grand concours de JOURNALISME LE DEVOIR est pour toi.

- Fais-nous parvenir un article critique (au moins 800 mots) sur une manifestation qui concerne la vie sociale et culturelle d'ici: par exemple un film, un livre, un événement culturel ou sportif.
- Parles-en à ton professeur de français car ce concours peut aussi être réalisé dans le cadre de tes cours.

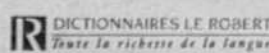
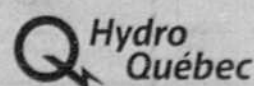
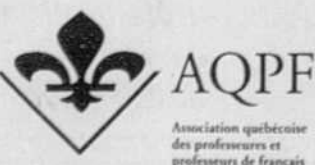
La date limite des envois des textes au journal Le Devoir est le 15 mars 1996. La remise des prix aura lieu à Québec le 29 mai 1996.

À gagner?

Plusieurs prix tels un ordinateur, des bourses d'études ou des dictionnaires, sans oublier la publication de ton article critique dans *Le Devoir*.

Pour en savoir plus au sujet des modalités de participation, informe-toi auprès de ton professeur de français.

LA FONDATION DU DEVOIR



• LE MONDE •

EN BREF

UN SONDAGE DONNE LES COMMUNISTES EN TÊTE EN RUSSIE

Moscou (AFP) — Le Parti communiste (PCR) de Guennadi Ziouganov arriverait en tête des élections législatives du 17 décembre, selon un sondage effectué le 16 septembre et cité hier par la chaîne de télévision indépendante NTV. 12,5 % des sondés ont déclaré qu'ils voteront pour le PCR, 5,6 % pour les réformateurs modérés du bloc Iabloko de Grigori Ivalinski et 5,3 % pour le «Congrès des communautés russes», animé par l'ancien commandant de la 14^e armée russe en Moldova, le général Alexandre Lebed et par l'ancien secrétaire du Conseil de sécurité de Russie, Iouri Skokov. La coalition pro-gouvernementale «Notre Maison la Russie» du premier ministre Viktor Tchernomyrdine n'a recueilli que 5 % des intentions de vote dans ce sondage. NTV n'a pas précisé le nombre de sondés ni les modalités de la consultation.

du sabre d'Ali, gendre du prophète et premier imam des chiïtes, a été «entièrement conçu et fabriqué par des experts iraniens après trois ans d'efforts», a affirmé le général Masoumzadeh dans un entretien au journal pro-gouvernemental *Iran News*. Ce blindé de 40 tonnes est équipé d'un canon de 125 mm et d'un système de détection laser et infra-rouge pour des combats nocturnes. Sa vitesse maximale est de 70 km/h, et il est capable de tirer pendant ses déplacements. Le général Masoumzadeh a indiqué que l'Iran allait produire ce char en «grande quantité» pour s'en équiper, et «pourrait également l'exporter si le gouvernement le décidait».

JOURNÉE DE VIOLENCE À KARACHI: 14 MORTS

Karachi (Pakistan) (AFP) — Quatorze personnes ont été tuées hier à Karachi, la capitale économique du Pakistan, où des fusillades sporadiques se poursuivaient tard dans la soirée dans plusieurs secteurs de la ville, ont indiqué des sources policières et hospitalières. Deux militants du MQM (Mohajir Qaumi Movement), un parti qui représente les «mohajirs», ces immigrés musulmans venus de l'Inde depuis la partition, figurent parmi les victimes, ainsi qu'un policier abattu par balle dans sa voiture. Les deux activistes du MQM, Asif Zaidi et Saeed alias Negro, tous deux âgés d'une vingtaine d'années, ont été tués lors d'un affrontement avec la police. Zaidi était recherché pour une quarantaine d'attentats et d'attaques à main armée. Plusieurs autres personnes ont été tuées par des tireurs isolés en différents quartiers de la ville. La violence politique à Karachi n'a pas cessé depuis plusieurs mois, opposant principalement le MQM au gouvernement de Mme Benazir Bhutto. Plus de 1400 personnes sont mortes dans les affrontements depuis le début de l'année.

LA GÉORGIE SE PASSERA DES FORCES RUSSES

Tbilissi (AFP) — La Géorgie s'est opposée à une extension du mandat des forces russes de maintien de la paix déployées à la frontière entre la république séparatiste d'Abkhazie et le reste du territoire géorgien, a rapporté hier la télévision d'Etat. Le ministre géorgien des Affaires étrangères a déclaré, lors d'une rencontre à New York avec le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros Ghali, que le gouvernement géorgien n'apporterait pas son soutien à une prolongation du mandat de ces forces, qui expire peu après les élections de novembre en Géorgie. Quelque 3000 soldats russes sont stationnés sur la rivière Ingour, qui sépare l'Abkhazie du reste de la Géorgie.

HARE KRISHNA À SARAJEVO

Sarajevo (AFP) — La secte Hare Krishna a fait un tabac hier à Sarajevo en organisant un «happening» dans la pure tradition de la fin des années soixante, auquel ont assisté des centaines de spectateurs enthousiastes. Des familles au grand complet, des responsables des Nations unies, des personnalités bosniaques, des personnes âgées en habit de soirée, des soldats, ont applaudi avec chaleur ce spectacle d'un rare prosélytisme, baptisé «le voyageur» et interprété en bosniaque et en sanscrit. Dans la grande salle de spectacle du centre culturel bosniaque, la secte a soigné la mise en scène. L'encens a été brûlé en quantités industrielles et les clochettes ont sonné à profusion. Une cithare sur un fond lancinant de musique pop ponctuait des parodies des danses indiennes. Les textes étaient truffés de vibrantes professions de foi en faveur de la paix. Même le porte-parole des Nations unies Alexander Ivanko y est allé de son éloge. «Si plus de gens étaient membres de Hare Krishna, estimerait-il, il y aurait probablement moins de guerres».

L'IRAN FABRIQUERA UN CHAR «ULTRA-MODERNE»

Téhéran (AFP) — L'Iran a réussi à produire un char «ultra-moderne», adapté aux conditions géographiques et climatiques du territoire iranien, selon un responsable des forces armées iraniennes, le général Miryounes Masoumzadeh, cité dimanche par la presse. Ce char moderne, baptisé «Zolfaghar», du nom

La logique de guerre est relancée dans l'ex-Yougoslavie

Le gouvernement bosniaque refuse de participer aux négociations de New York

JEAN-LUC PORTE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Sarajevo — Le refus du gouvernement bosniaque de participer aux négociations tripartites de New York sur une éventuelle conférence de paix et son intention affichée de poursuivre les opérations militaires contre les Serbes de Bosnie, ont relancé hier la logique de guerre dans l'ex-Yougoslavie.

La déclaration quasi simultanée à Zagreb du président croate Franjo Tudjman annonçant la prochaine «libération de Vukovar», en Slavonie orientale, le dernier territoire croate encore occupé par les Serbes séparatistes, compromet encore plus la tenue de cette réunion devant regrouper les parties en conflit dans l'ex-Yougoslavie.

Les efforts diplomatiques déployés par Richard Holbrooke, le secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires européennes, pour réunir Serbes, Croates et Bosniaques, semblaient hier soir être vains. Selon des rumeurs non confirmées dans la capitale serbe, M. Holbrooke effectuait dans les prochaines heures un voyage éclair à Belgrade.

Le refus de la Bosnie a été annoncé hier soir à Sarajevo par un communiqué de la présidence bosniaque.

«Considérant que la partie serbe n'a pas répondu à nos propositions constructives concernant des applications ultérieures des principes signés à Genève, M. Mohamed Sacirbey (le ministre bosniaque des Affaires étrangères) a reçu des instructions de ne pas participer à la réunion tripartite à New York le 26 septembre», a déclaré la présidence.

L'accord conclu à Genève le 8 septembre prévoit un découpage de la Bosnie entre la fédération croato-musulmane et une «République serbe», qui auraient respectivement 51 et 49 % du territoire.

Le premier ministre Haris Silajdzic a précisé, à la télévision bosniaque, que les principes conclus à Genève «prévoient des garanties que dans le futur Etat de Bosnie, il



Profitant de ces jours d'accalmie à Sarajevo, un propriétaire d'hôtel du centre-ville fait quelques travaux d'entretien sur la façade de son établissement.

n'y aurait pas de sécession d'une ou plusieurs des parties de son territoire». Il a ainsi souligné l'opposition du gouvernement bosniaque à toute

confédération future entre la Serbie et les Serbes de Bosnie.

«Nous ne sommes pas satisfaits des discussions (ndlr: le samedi 16 septembre) à Belgrade entre M. Holbrooke et (le président de Serbie Slobodan) Milosevic», a précisé à l'AFP M. Silajdzic. «Le minimum de nos besoins n'est pas rempli», a-t-il dit.

«De plus, le régime de Belgrade ne veut pas satisfaire aux demandes faites par M. Holbrooke et donc il n'y aura pas de réunion», a ajouté le premier ministre.

M. Sacirbey avait auparavant précisé samedi à New York, les trois conditions nécessaires pour un cessez-le-feu : la levée du siège de Sarajevo, la démilitarisation de la région de Banja Luka et l'accès à l'enclave musulmane de Gorazde (est).

Ce refus est également aggravé par les déclarations unanimes ces derniers jours des membres du gouvernement bosniaque en faveur de la poursuite de leur offensive militaire en Bosnie dans les territoires occupés par les forces sécessionnistes serbes-bosniaques.

Tout plan de paix «divisant la Bosnie est inacceptable», a encore affirmé hier à Sarajevo le porte-parole de l'armée bosniaque Ferid Buljbasic. «Il y a eu jusqu'à présent beaucoup de cartes de partage et de plans de paix que d'aucuns essayaient d'imposer comme étant la solution. Mais la vraie carte définitive n'a pas encore été dessinée», a-t-il déclaré.

Dans la même logique samedi M. Silajdzic affirmait à Zagreb : «Le seul plan qui existe à l'heure actuelle est celui de la libération de la Bosnie dans son entier».

L'accalmie des trois derniers jours sur la ligne de confrontation, où seules des attaques de faible envergure ont été lancées, pourrait, selon un responsable de l'ONU, ne pas se prolonger, chaque antagoniste renforçant ses positions en vue d'offensives prochaines.

Un avis appréhendé par le gouvernement Juppé

Paris (Reuter) — Le ministre de la Justice Jacques Toubon a déclaré hier qu'il considérerait comme nul et non avenue l'avis du Service central de prévention de la Corruption (SCPC) si celui-ci rend, aujourd'hui, un rapport qui pourrait s'avérer embarrassant pour Alain Juppé.

«Si cet avis est contraire à la décision de justice, moi en tant que garde des Sceaux, c'est-à-dire destiné à faire respecter les décisions de justice, je serais obligé de le considérer comme nul et non avenue. Et toute utilisation ultérieure de cet avis dans les mêmes circonstances serait également entachée de cette origine partisane et de ce détournement de procédure», a dit Jacques Toubon à l'émission 7/7 sur TF1.

Le garde des Sceaux a engagé un bras de fer avec le chef du SCPC, Bernard Challe, en annonçant mercredi sa démission, démentie par l'intéressé. Il lui reproche d'avoir accepté de se saisir d'une question posée par des élus socialistes «à des fins partisans» et de s'être éloigné

de sa mission en procédant à une véritable investigation, tâche réservée aux magistrats.

L'avis du SCPC a été demandé le 12 juillet par une douzaine d'élus, dont plusieurs socialistes, pour savoir si un adjoint au maire chargé des finances pouvait être poursuivi pour délit d'ingérence après avoir fait baisser le loyer de son fils.

Derrière cette question d'ordre général se cache l'affaire de la baisse du loyer du fils d'Alain Juppé. Ce dernier, alors adjoint au maire de la capitale, était intervenu en 1993 pour faire passer de 7000 à 6000 FF le loyer mensuel de son fils Laurent, pour un logement du domaine privé de la Ville de Paris.

«Le procureur de Paris (Bruno Cotte) a dit (...) le 11 juillet) qu'il n'y avait pas de délit d'ingérence parce qu'il n'y avait pas d'intérêt personnel et il a classé. Ça c'est la justice, c'est le droit», a dit Jacques Toubon à la télévision.

«Des élus socialistes ont essayé d'utiliser ce service pour (...) tourner la décision de justice», a-t-il ajouté.

Il a rappelé que le SCPC était un «service de caractère administratif» qui «ne peut pas s'ingérer dans une procédure judiciaire». Pour lui, la saisine du SCPC était illégitime.

«Je me suis efforcé de protéger la justice contre un service administratif et de dire le droit».

«Depuis la fin juillet, le service était en train de s'enfoncer dans l'illégalité. (...) Si on commence à casser la frontière entre la justice (...) et les services administratifs, tous nos principes sont à bas», a-t-il dit.

Le ministre de la Justice a assuré en même temps que le SCPC était «très utile en tant que bureau d'étude collaborant avec les services de la chancellerie» et il a rappelé qu'il était le premier garde des Sceaux à avoir fait voter une loi d'amnistie qui excluait tous les délits relatifs à la corruption.

«J'essaie de protéger l'impartialité de la justice contre l'intervention d'un

service qui a été créé dans des circonstances partisans (en 1993, «au plus fort des affaires socialistes»), mobilisé pour des motifs partisans et qui voudrait faire un travail qui ne correspond pas à ce pour quoi il a été créé par la loi», a-t-il expliqué.

L'avis du SCPC n'est rendu qu'à ceux qui l'ont sollicité et il n'a qu'une valeur consultative.

Bernard Challe, magistrat placé par décret à la tête de ce service administratif, a fait savoir qu'il rendrait, comme prévu, cet avis aujourd'hui et qu'il ne démissionnerait que lorsqu'il l'aura décidé.

Jacques Toubon a raconté lui avoir dit, «les yeux dans les yeux»: «Vous êtes un magistrat à la tête de ce service. L'honneur de la magistrature, ce serait de refuser d'être ainsi manipulé par la politique ou par les médias.»

SOLDE DE DÉMONSTRATEURS

<p>1995 BMW 318i</p> <ul style="list-style-type: none"> Bleu Alaska Package active Peinture métallique 	<p>1995 BMW 325i/4</p> <ul style="list-style-type: none"> Noir Jet Cuir, LSD CD 6 disques Système d'alarme
<p>1995 BMW 318is</p> <ul style="list-style-type: none"> Blanc Alpin Tout équipé 	<p>1995 BMW 740i</p> <ul style="list-style-type: none"> Bleu Orient ASC-T Système audiophile
<p>1995 BMW 318i/4</p> <ul style="list-style-type: none"> Vert Boston Tout équipé 	

Park Avenue

8755 BOUL. TASCHEVAL, BROSSARD (514) 445-4555

RÉSULTATS
loto-québec

Tirage du 95-09-23		GAGNANTS		LOTS	
6/6	2	2 500 000,00 \$			
5/6+	5	181 374,70 \$			
5/6	415	1 748,20 \$			
4/6	23 361	59,50 \$			
3/6	409 529	10,00 \$			
Ventes totales: 22 535 812,00 \$		Prochain gros lot (approx.): 2 100 000,00 \$		Prochain tirage: 95-09-27	

Tirage du 95-09-23		GAGNANTS		LOTS	
6/6	1	1 000 000,00 \$			
5/6+	0	15 606,00 \$			
5/6	26	1 000,40 \$			
4/6	1 195	40,60 \$			
3/6	18 162	5,00 \$			
Ventes totales: 654 605,00 \$		Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$			

Tirage du 95-09-23		GAGNANTS		LOTS	
6/6	2	2 500 000,00 \$			
5/6+	5	181 374,70 \$			
5/6	415	1 748,20 \$			
4/6	23 361	59,50 \$			
3/6	409 529	10,00 \$			
Ventes totales: 22 535 812,00 \$		Prochain gros lot (approx.): 2 100 000,00 \$		Prochain tirage: 95-09-27	

Tirage du 95-09-23		GAGNANTS		LOTS	
6/6	2	2 500 000,00 \$			
5/6+	5	181 374,70 \$			
5/6	415	1 748,20 \$			
4/6	23 361	59,50 \$			
3/6	409 529	10,00 \$			
Ventes totales: 22 535 812,00 \$		Prochain gros lot (approx.): 2 100 000,00 \$		Prochain tirage: 95-09-27	

Tirage du 95-09-22		GAGNANTS		LOTS	
7/7	0	2 500 000,00 \$			
6/7+	0	85 298,60 \$			
6/7	32	2 332,40 \$			
5/7	1 662	160,40 \$			
4/7	36 096	10,00 \$			
3/7+	33 337	10,00 \$			
3/7	303 149	partic. gratuite			
Ventes totales: 4 518 660,00 \$		Prochain gros lot (approx.): 4 000 000,00 \$		Prochain tirage: 95-09-29	

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ÇA MARCHE
POUR VAINCRE LE SIDA

MARCHETHON - DIMANCHE 1er OCTOBRE 1995

Participez au plus grand événement au Québec pour vaincre le SIDA!

Pour une troisième année, dans les rues de Montréal, joignez-vous à 25 000 marcheurs de tous âges et milieux! Au bénéfice de 45 organismes communautaires et centres de recherche à travers le Québec, qui offrent soins et services aux personnes atteintes du VIH/SIDA et à leurs proches.

Endroit: PARC LAFONTAINE (métro Sherbrooke)
Inscription: 10h à 11h30
Départ: Midi... beau temps, mauvais temps!

Recueillez des dons dès maintenant!
Demandez votre formulaire au (514) 270-5010.

Ensemble, solidaires, Ça Marche... pour le souvenir, pour le mieux-vivre... et pour l'avenir!

Organisé par: **Fondation Farha**

É D I T O R I A L

Le projet de société

Lise Bissonnette

En réclamant des souverainistes qu'ils produisent non seulement un projet politique mais aussi un vaste «projet de société», les milliers de participants aux commissions sur l'avenir du Québec, dont la majorité étaient sans doute des sympathisants à la cause, se sont un peu piégés. Ils ont réclamé d'un camp ce qu'ils n'exigent pas de l'autre. À quand remonte une vision du monde un peu exaltante qui serait issue du mouvement fédéraliste, et qui fonderait sa légitimité?

Et tous les motifs, derrière cette grande demande, n'étaient pas purs. De nombreux groupes se sont drapés dans le «projet de société» pour exercer ce qu'il faut bien appeler du chantage: si on ne leur promettait pas ce qu'ils voulaient, d'un régime universel de garderies jusqu'à une parfaite qualité de l'air et des eaux, ils ne prendraient pas le départ du grand voyage. D'autres, plus ou moins indécis, se sont réfugiés derrière le paravent du «projet de société» pour faire diversion, pour remettre à plus tard le temps des choix. Mais les forces du OUI, qui avaient déclenché à leurs risques et périls le grand remue-ménages consultatif, ne pouvaient, à son terme, en ignorer le leitmotiv.

La brochure qu'ils viennent de publier, *Le Cœur à l'ouvrage*, est donc aussi irréaliste que la requête qui l'a engendrée. Elle pourrait être intitulée *Le Meilleur des mondes*, et se retrouver au rayon de la science-fiction. Il est douteux qu'elle convainque ceux qui ne sont pas convaincus, d'autant qu'elle ressemble comme jumelle, en plus détaillée, à une publication du Conseil exécutif du Parti québécois qui date de 1993, *Le Québec dans un monde nouveau* (VLB éditeur), qui ne semble pas avoir marqué les foules. Mais elle est un fidèle reflet, par ses thèmes, du dilemme des Québécois, qui dépasse les niaiseries — comme le passeport ou le commerce avec la Saskatchewan — avec lesquelles on occupe le devant de la scène référendaire.

Enfouie en page 58, une phrase résume la thèse du document. «Bref, plus longtemps nous resterons une province comme les autres du Canada, moins nous pourrions prendre des décisions qui nous ressemblent.» Il y a là les trois thèmes qui fondent l'option de la souveraineté: l'identité québécoise, le blocage qu'impose la fédération canadienne, et son inquiétante évolution prévisible.

Le thème de l'identité, même s'il semble s'imposer comme une évidence, restera toujours le plus difficile à manier. On ne se «sépare» pas nécessairement parce qu'on est «différent», comme le dit de façon simpliste le principal slogan du OUI. Les auteurs naviguent ici avec malaise entre la pensée correcte contemporaine et un vieux fond, désolant, d'esprit minoritaire. Certes on ne retrouvera dans ce texte aucune teinte de la ruralité qui a tant fait tiquer les critiques du préambule à l'avant-projet de loi sur la souveraineté: Gilles Vigneault et sa «moisson» ont été discrètement largués, par déférence envers les parvenus de l'urbanité qui se font une fierté d'oublier l'histoire. Il est bien question d'un «peuple émotif, chaleureux et ouvert», allusion à la latinité qu'on n'ose plus évoquer ouvertement à cause du spectre du nationalisme ethnique, mais ce peuple est surtout porteur de «valeurs de solidarité, de liberté, d'égalité, de tolérance, de pacifisme, d'ouverture sur le monde», donc d'une modernité impeccable. Mais en quoi, alors, se distingue-t-il de tant d'autres nations qui peuvent se réclamer des mêmes

vertus? Tout en affirmant que les Québécois «ne sont pas meilleurs ou pires que les autres peuples de la terre», le texte ne peut s'en tirer qu'en suggérant un peu, tout de même, qu'ils sont plus authentiques dans leur zèle à être des gens bien. Cet étalage des qualités collectives, leur exaltation, est hélas une trace de l'esprit colonisé qui a besoin de se gonfler l'ego pour cesser de s'excuser d'exister. Ce n'est surtout pas une raison pour faire la souveraineté et à la limite, on pourrait même souhaiter la faire, cette souveraineté, pour arriver un jour à se débarrasser d'un si méchant syndrome.

Le document est en terrain moins mouvant quand il examine les rapports Québec-Canada à la lumière de son «projet de société» qui, lui, peut se distinguer des autres de façon vérifiable, notamment par sa générosité. Qu'il s'agisse de formation de la main-d'œuvre, d'éducation, de santé, de politiques familiales, de fiscalité, du champ d'avenir que sont les télécommunications, on peut partout trouver des lieux où Ottawa et Québec mènent des actions qui se chevauchent et s'entrechoquent, pour finir par paralyser le développement. Certes, tous les blocages de la société québécoise ne sont pas dus à l'inanité du gouvernement fédéral, nos retards en éducation en étant un parfait exemple parmi d'autres. Mais la volonté d'Ottawa de «normaliser» tout ce qui bouge dans les champs provinciaux donne le ton pour l'avenir. La dernière conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé, où l'autoritarisme ne prenait même plus

la peine de se déguiser, ne laisse pas de doute. Qu'il s'agisse d'environnement ou d'inforoute, de lutte au chômage ou de modèle d'intégration culturelle, le gouvernement fédéral veut des politiques cohérentes d'un océan à l'autre et s'en perçoit comme le maître. Et le Québec, par une tradition dont tous ses partis se réclament (même si le Parti libéral du Québec y met la sourdine pour l'instant) a une toute autre conception de son autonomie de décision. Dans le cadre actuel, dont rien n'annonce la modification et dont tout prédit le maintien car le premier ministre du Canada ne s'en cache pas, les conflits vont aller en s'accroissant, et la paralysie aussi. C'est d'autant plus clair que le «projet de société» que présente aujourd'hui le Parti québécois relève d'une social-démocratie (s'il faut lui donner une étiquette). Il va certainement à l'encontre des grands courants conservateurs qui balaient aujourd'hui la société canadienne et y prennent le pouvoir dans les provinces comme à Ottawa où le gouvernement libéral vit en accéléré une conversion à droite.

C'est sur ce rapport politique, social, économique au Canada que les Québécois doivent prendre une décision pour l'avenir. La «différence» est réelle mais elle tient bien moins à une sorte de caractère collectif qu'à une idée distincte de ce qu'est le futur, et de la façon de s'y gouverner pour y arriver. Tout en posant cette question fondamentale, et c'est là son principal mérite, le camp du OUI le fait d'une façon si rose qu'il se rend vulnérable à tous les cynismes. Mais il ne faudra pas oublier que le camp du NON refuse, pour sa part, de démontrer comment le «fédéralisme évolutif» pourrait relever le défi.

L E T T R E S

Une rémunération décente?

Dans l'éditorial «Le Bloc est-il coupable?», M. Lesage mentionne qu'il est important que nos députés aient des conditions de travail «qui leur permettent de vivre décemment, l'heure de la retraite venue». Cette question soulève la question de la rémunération «décente». Je crois que les conditions dont bénéficient nos élus fédéraux et même provinciaux sont trop avantageuses et ne font qu'accroître leur perte de crédibilité dans la population; ces gens affirment parler au nom du «peuple», veulent sabrer dans les programmes sociaux, diminuer les salaires des employés de l'État, améliorer l'efficacité de l'appareil étatique et autres. Ces objectifs ou moyens sont peut-être louables et justifiés, mais quand vient le temps de toucher à leurs privilèges indus la rhétorique change. Peut-être que ces émoluments ne sont qu'une goutte d'eau dans un océan de déficit, mais ils sont un message que nos gouvernements lancent à la population, l'anachronisme entre le geste et la parole est évident. C'est cela le pouvoir. Le réflexe de se comparer au domaine privé n'aboutit pas cet irritant puisqu'on y retrouve la même indécence.

Le fait de passer «sept à huit ans de nos meilleures années à Ottawa» sur une vie active d'au moins 40 ans ne justifie pas un traitement de faveur excessif (bien des gens rêveraient d'une pension décente après six ans de travail). Un traitement moins onéreux ne veut pas dire que ces gens vivraient dans la déché et le passage en politique apporte d'autres compensations ou avan-

tages marginaux tels le pouvoir, le prestige, des contacts politiques et autres qui pourront être transformés en avantages «monnayables» à la fin de la carrière politique comme cela se voit pour nombre d'ex-politiciens qui se recyclent dans le domaine privé ou parapublic. Je conçois que la vie en politique n'est pas toujours aisée et est souvent ingrate (cela est le cas de bien d'autres sphères d'activité de la société), mais elle comporte son lot de bénéfices.

Je suis persuadé que nos ténors de la vie politique sauront trouver refuge quelque part advenant un revirement de la situation politique ou économique que cela soit dans un Québec indépendant ou non.

Marcel Plante
Boucherville, le 19 septembre 1995

Homosexuels, pas gais

Je refuse d'appeler les homosexuels des «gais» pour la simple raison que je n'ai jamais connu un homosexuel dont la vie était particulièrement gaie. Ils ont tous souffert énormément de la haine, du mépris et des préjugés de la société hétérosexuelle qui les entoure. À cela il faut ajouter le spectre du sida. Voici quelques exemples. Le taux de suicide chez les homosexuels est actuellement sept fois plus élevé que chez les hétérosexuels. J'ai personnellement connu des adolescents homosexuels américains qui se sont suicidés ou qui sont devenus psychotiques après des tentatives de psychiatres de les «guérir» de leur «maladie». Cette année, l'un de mes étudiants a écrit une composition dans laquelle il dit vouloir tuer tous les homosexuels. Une collègue m'a dit

qu'une majorité d'hommes canadiens partage ces idées.

Cette nouvelle acception du mot «gai» est l'invention de mes compatriotes américains. Il s'agit d'une absurdité philologique de même ordre que le sens du mot «liberté» au nom de laquelle 36 000 Américains meurent chaque année, victimes des armes à feu; ou bien du mot «défense» au nom de laquelle on a tué trois millions de Vietnamiens.

Robert Dole
Chicoutimi, le 15 septembre 1995

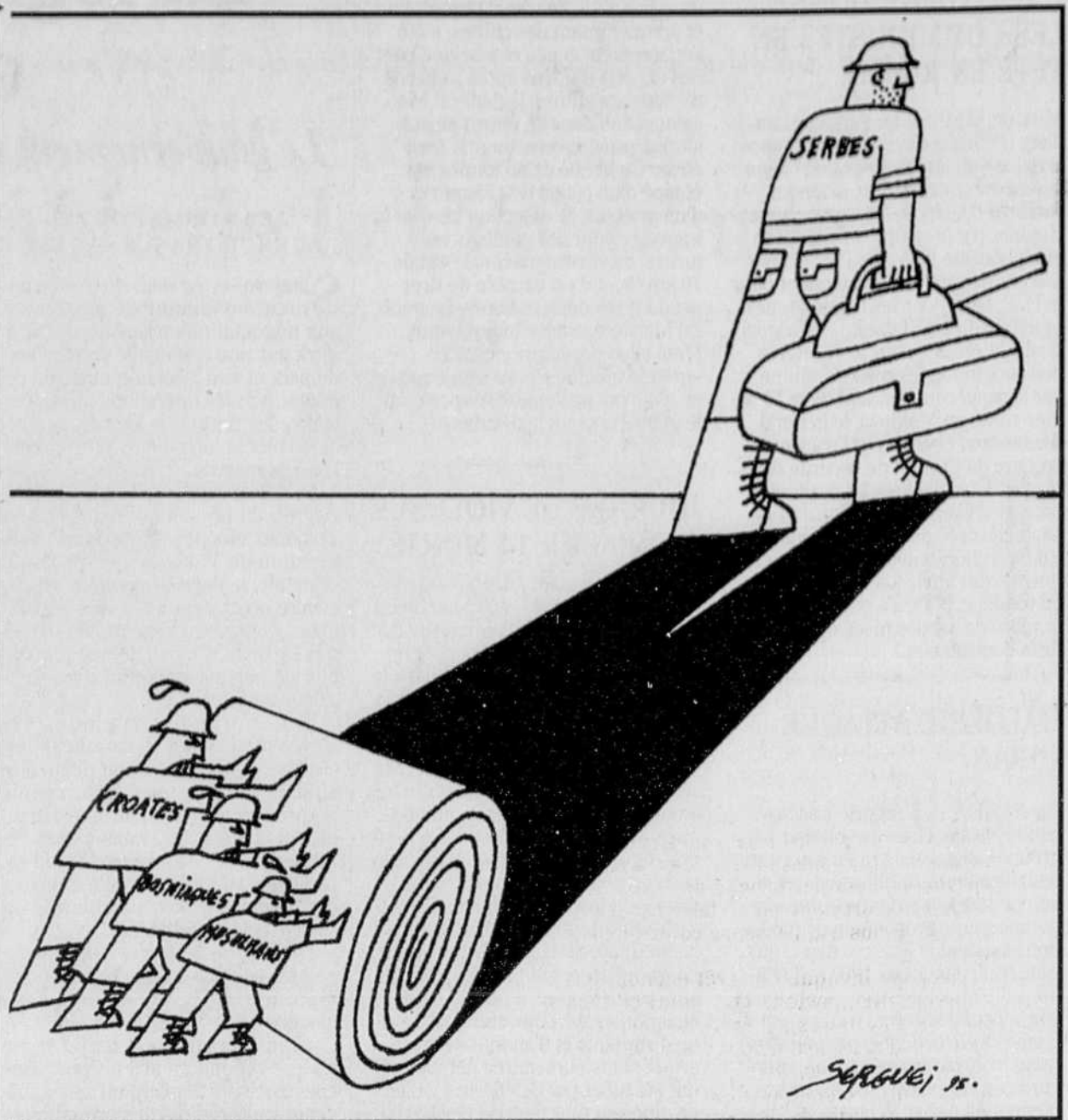
Deux solitudes

Lettre à Philip Resnick
Étant un de vos anciens étudiants à UBC, j'ai été agréablement surpris de vous retrouver dans *Le Devoir* du 15 septembre 1995. Vous vous demandiez alors si le Canada anglais existait.

Je suis heureux de constater que vous reconnaissez discrètement la ruse de la part des leaders d'opinions canadiens anglais pour s'esquiver de se constituer en nation canadienne-anglaise et que «trop de nationalistes québécois essaient de voir le Canada anglais avec la même grille qu'ils utilisent pour analyser leur propre société».

En toute déférence, ce qui vous manque, c'est notre grille: adoptez-la. À la limite, pourquoi devrais-je abandonner ma grille pour respecter votre manque? Elle est là la notion de deux solitudes, M. Resnick, elle est là.

Steve Gauthier
Montréal, septembre 1995



LE MONDE

Télé danger



NORMAND
BAILLARGEON

Ca y est: on vient de nous brancher la télé. Depuis trois mois je n'avais pas vu une seule image, moi qui de toute façon ne regarde déjà que très modérément la petite boîte. Un bref sevrage de trois mois a suffi, au consommateur modéré que je suis, pour me faire contempler ces images qui défilent à toute vitesse comme si je les découvrais. Car je vous assure que cette sensation étrange qu'on ressent pendant ses premières minutes de nouveau télé-spectateur c'est bien le sentiment que ça va beaucoup trop vite. Et qu'il faut, pour pouvoir suivre, se placer soi-même dans un étrange état de réceptivité passive.

Je l'avoue, je n'aime pas beaucoup la télé. J'en ai même un peu peur. Je n'y suis jamais passé alors que l'on m'a invité à y aller à quelques reprises. Et je pense avoir expliqué à certains de ceux qui m'invitaient que c'était en partie pour cause de timidité mais aussi parce que j'ai la conviction qu'il est à peu près impossible d'y débattre véritablement d'idées. Qu'on m'entende bien ici: je ne mets aucunement en doute le sérieux ou l'intelligence des artisans de la télé ni de ceux qui y passent. J'admets même qu'il arrive qu'on y trouve des choses agréables, instructives et tout ce qu'on voudra — en ajoutant aussitôt que si je peux citer des milliers de livres dans lesquels j'ai appris quelque chose et des tas de films qui m'ont apporté beaucoup, je serais bien incapable de faire de même pour dix émissions de télévision.

C'est que j'ai la conviction que ce média dénature des catégories fondamentales de la pensée et de la réflexion, qu'il est une atteinte grave à des normes et des structures qui constituent quelque chose d'essentiel de notre armature morale et intellectuelle.

Je regarde très peu la télé. Je fais de gros efforts pour que mes filles regardent aussi très peu et qu'elles aient d'autres occupations. Mais je me la suis fait brancher et je vais regarder les nouvelles, presque tous les soirs. Qu'on n'y trouve aucune place d'élitisme, mais je pense, sans

être tout à fait certain, posséder des structures intellectuelles d'autodéfense qui me permettent de ne pas être tout à fait à la merci de la machine. Et je considère que c'est loin d'être toujours le cas, surtout pour les enfants.

Un esprit aussi éclairé que Prévert pouvait encore se demander, dans les années soixante, si la petite boîte allait réaliser ses promesses de formidable moyen de transmission d'informations, voire même d'outil d'éducation. Mais déjà il ne se faisait guère d'illusions et il redoutait que ne se parachève en s'amplifiant le mouvement qu'il décelait déjà et qui faisait de la télévision un formidable outil de crétinisation. On peut aujourd'hui trancher sans risquer de se tromper: la télévision est un des plus gigantesques instruments d'abrutissement qu'ait connu l'humanité. Et dans la donne actuelle, celle d'un marché soumis à la loi de l'audimat, on ne peut ni se passer de la télévision ni espérer sa modification en profondeur. Je ne sais trop ce que nous devons faire et je ne pense pas être le seul dans mon cas. L'idée d'une éducation aux médias a pu séduire certains esprits. Quand à l'idée avancée dans son dernier écrit par Karl Popper — il prônait la mise sur pied d'une sorte de protocole assurant une régulation de la télévision, sur le modèle des corporations assurant la régulation de l'exercice de la médecine — elle a des relents de censure qui la rendent désagréable. Il faut dire que le philosophe ajoutait: «La proposition que j'avance n'a pas seulement un caractère d'urgence, elle correspond à une nécessité absolue du point de vue de la démocratie.»

Comme pour me conforter dans ce que certains appelleront mes préjugés, c'est justement cette semaine que se déroule en France le procès Sabatier. Vous ne connaissez pas Patrick Sabatier? C'était un animateur vedette de la télévision française — et d'ailleurs notez qu'il y a aujourd'hui des animateurs de télé vedettes qui interrogent des personnalités politiques qui aspirent à devenir des vedettes et qu'on a vu des vedettes politiques devenir animateurs de télé et inversement.

Patrick Sabatier avait invité un mage sur son plateau — des sujets pareils sont excellents pour l'audimat. Son émission a été suivie par des millions de gens. Le mage s'y donnait pour guérisseur et des témoins étaient là pour raconter comment ils avaient été guéris par le mage — d'un cancer par exemple. La chaîne est alors inondée d'appels de détresse et l'animateur finit par donner en ondes une adresse où joindre le mage-guérisseur. De pauvres désespérés envoyèrent une photographie du malade, une mèche de cheveux et de fortes sommes — de 1000 \$ à 15 000 \$ selon la gravité du cas. Au total, plus d'un million de dollars avec lesquels le mage s'enfuit en Amérique.

Incroyable? C'est pourtant ainsi et cela donne une idée de la facilité avec laquelle des choses aussi essentielles que la réalité et la vérité peuvent être perverties par la télévision. Parce que le fond de cette affaire est là, pour ceux qui ont été lésés: le mage était passé à la télé, à l'émission de ce gentil monsieur Sabatier.

Je me suis fait brancher la télé, mais je me demande si, à l'avenir, je ne vais pas agir avec elle comme Prévert le faisait finalement. Je vous donne sa recette: il allumait toujours sa télévision en même temps que la radio et il ne regardait que furtivement les images de la première en écoutant le son de la deuxième.

L'inventeur des cadavres exquis avait trouvé ce moyen pour forcer la petite boîte à collaborer à la création de rapprochements générant du merveilleux et de pétrifiantes coïncidences. C'était pour lui son seul usage légitime et son seul intérêt.

À P R O P O S

... des véhicules en réparation

Les 4 228 182 véhicules en circulation au Québec en 1994 représentent une augmentation de 1,5 % par rapport à 1993. La répartition de ces véhicules selon le type de véhicules montre que ce sont les «automobiles et camions légers» utilisés à des fins de promenade qui, avec une hausse de 36 995 véhicules (+1,2 %), ont contribué le plus à l'augmentation globale du parc automobile en 1994. Les seuls types de véhicules qui ont connu des baisses en 1994 sont les deux roues, soit les cyclomoteurs promenade (-6,4 %) et les deux roues hors réseau (-6,2 %). Le nombre de cyclomoteurs en circulation a dimi-

nué continuellement au cours des 11 dernières années, soit depuis 1984.

Par rapport à la population du Québec de 16 ans et plus, un peu plus d'un Québécois sur deux est propriétaire d'un véhicule de promenade (automobile à camion léger). Ce taux est demeuré stationnaire depuis 1991. En 1994, l'âge moyen des véhicules de promenade (automobile et camion léger) est de 6,13 ans, montrant ainsi un vieillissement depuis 1988.

Bilan 1994, Société de l'assurance automobile du Québec

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CATOQUETTE, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFACON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

IDÉES

Pourquoi le Canada anglais refusera de négocier avec un Québec souverain

PATRICK GAGNON

Député libéral fédéral
de Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine
Secrétaire parlementaire
du Solliciteur général du Canada

Depuis le dévoilement de la question la plus longue et la plus emberlificotée jamais vue au sujet de la séparation du Québec, le PQ et le Bloc s'efforcent de détourner l'attention du mot «souverain» en mettant l'accent sur ce qui l'entoure.

Ils souhaitent plus particulièrement faire croire aux Québécois qu'il serait raisonnable pour le Canada anglais de s'asseoir à la table et de négocier une «union», après la séparation du Québec.

Rien n'est plus faux. Le whip du Bloc, Gilles Duceppe, a notamment affirmé, le jour du dévoilement de la question, que Frank McKenna voudra négocier avec le Québec un accord relatif au transport pour que sa province puisse livrer ses marchandises en Ontario. Pourquoi le ferait-il?

Le transport pourrait se faire par les États-Unis. Qui plus est, l'essence coûte moins cher là-bas.

Duceppe invoque l'intérêt économique du Nouveau-Brunswick. Or, celui-ci fera de meilleures affaires s'il évite de passer par le Québec au détriment de nos restaurants, hôtels, stations-service, etc.

D'ailleurs, contrairement au Québec, le Canada fait déjà partie de l'Accord de libre-échange et de l'ALENA.

Les Néo-Brunswickois savent donc qu'ils n'auront pas à consentir des quotas de lait aux Américains pour obtenir le droit d'utiliser leurs routes.

25 % moins d'entreprises

Autre exemple de l'inéductibilité de négociations avec le Québec, M. Duceppe a parlé de Clyde Wells qui, selon lui, n'aura d'autre choix que de négocier une entente relative à l'hydroélectricité. Terre-Neuve n'a pas de telle entente actuellement: pourquoi donc lui en faudrait-il une à ce moment?

La raison pour laquelle les négociations entre Terre-Neuve et le Québec ont échoué, il y a plusieurs années, c'est que le marché de l'hydroélectricité s'est effondré.

Il n'a toujours pas retrouvé sa vigueur et, en toute franchise, même s'il se redressait, le prix exigé par le Québec sera trop élevé (il l'était déjà lorsque le Québec «faisait partie du Canada»).

Ils ne le sont pas, mais supposons que les premiers ministres des provinces soient disposés, par esprit de civilité, à s'asseoir à la table de né-



Le premier ministre Jean Chrétien.

gociation après une victoire du OUI au Québec, la meilleure raison de ne pas négocier avec un Québec souverain leur viendra de leurs propres milieux d'affaires.

Qu'il s'agisse d'épingles de revers à 2 \$ ou d'un système de transport public de plusieurs millions de dollars, les municipalités, provinces et ministères fédéraux du Canada doivent tous de plier à l'obligation d'acheter des produits canadiens.

Si le Québec se sépare du Canada, il y aura 25 % moins d'entreprises s'arrachant une part du gâteau.

Certes, certaines entreprises voudront avoir accès aux six millions de consommateurs québécois.

Toutefois, comme elles ont déjà accès au marché américain, qui compte 250 millions de consommateurs, elles peuvent aisément augmenter leur chiffre d'affaires au sud de la frontière (où tout se fait en anglais). De plus, le Québec ne faisant plus partie de l'ALENA, elles auront un quart de moins de concurrents sur les marchés américains.

De nombreux Canadiens anglais ainsi que le million de francophones hors Québec estimeront certainement avoir été trahis si le Québec se sépare.

Ils souligneront que la question était malhonnête et que l'alliance des péquistes et des bloquistes n'a pas hésité à cacher la vérité pour gagner (y compris une éventuelle union économique avec le Canada).

De nombreux Canadiens anglais verront, dans des négociations pour une union économique, l'occasion rêvée de se prononcer sur la souveraineté: ayant déjà été rejetés par les Québécois, ils leur répondront par un NON retentissant («Vous ne pouvez pas partir de votre propre gré, car nous vous mettons à la porte»).

Combien de fois a-t-on vu des entreprises familiales et des mariages éclater, l'une des parties détruisant l'entreprise plutôt que de laisser l'ex-associé en profiter?

Combien d'«ex» refusent de verser un soutien et des allocations pour leurs enfants par simple esprit de vengeance?

Le PQ a toujours prétendu que, pour voter OUI, il faut «voter avec son cœur plutôt qu'avec sa tête». Il y a fort à parier que c'est exactement ce que fera le Canada anglais lorsqu'on lui demandera de négocier avec ceux qui ont détruit le pays.

Pour les autres provinces, la meilleure raison de ne pas négocier avec un Québec indépendant viendra de leurs propres milieux d'affaires.

Des Moscovites à Montréal

Les enfants de la craie

Et dire que les nôtres jouent au Nintendo!

FRANÇOIS TOUCHETTE

Consultant en gestion de l'information

Ils ont pour noms Tatiana, Alexandre, Pior, Natacha, entre autres. Des noms comme il y en a tant sauf que ce sont des enfants, et Moscovites de surcroît. Leur aire de jeu, c'est, contrairement aux autres enfants présents cet été au parc Jarry près des joueurs de bala, le macadam. L'asphalte devient, au gré du temps qui passe et de leur jeu, des toiles de maîtres. Ils dessinent des visages et des formes reflétant leur état intérieur. Rejetés par Moscou la dure, Moscou la «traficoteuse», ces enfants sont ostracisés de la vie moscovite car Moscou ne fait pas de place à ses enfants.

Les places publics sont devenues des foires à «robine» où se mêlent les agressions physiques quotidiennes. Les jardins d'enfants n'en ont plus que le nom, étant désertés des rires et des cris des gamins. Plus de balades dans Moscou pour ceux-ci, les trams passent et repassent devant leurs immeubles avec des chargements d'humains craintifs. L'école, du moins le trajet aller-retour, se fait en groupe ou accompagné des parents. Les balles meurtrières volent bas et touchent trop souvent des innocents. La guerre souterraine que se livrent les différentes bandes pour le contrôle qui de l'immobilier, qui des prostitué(e)s, pour ne citer que deux exemples, a créé un Moscou qui a peur et qui tremble le soir venu. Les immeubles publics et les appartements cossus font l'objet d'une surveillance qui, si elle n'est pas publique, tombe dans la milice privée musclée. Que faire donc de ces enfants au retour de l'école dans des appartements trop petits, surpeuplés et qui ne donnent pas la possibilité d'exprimer ce à quoi prétend tout même, soit de jouer, de s'éclater?

La rue, et ses trottoirs avec ses dangers potentiels, restent dans ce contexte le seul endroit possible et sûr: tout visible pour des parents. Alors on peut les voir, ces parents inquiets, se pencher par la fenêtre et jeter des coups d'œil furtifs sur leur marmaille. Mais, sur les trottoirs, il y a des gens qui passent avec un désert de sourires et sur la rue il n'y a que la circulation automobile! Rien pour un enfant qui veut exploser de jeux et de rires.

Il y a bien les jeux de balles mais ils sont interdits à cause de la circulation et du danger qu'ils représentent, du moins on leur a fait clairement savoir.

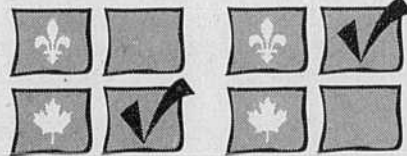
Puis, comme le *Coin rouge qui enfonce les coins blancs* de Lissitzky et dans la tradition créatrice moscovite, est venue l'idée du jeu avec des bouts de craie. Pas dispendieux et surtout présentant l'avantage de ne pas s'exposer comme cible, le jeu de la craie est devenu la norme dans certains quartiers. Mais, peut-on vivre continuellement sur le qui-vive? Alors des parents ont décidé de quitter, ils en avaient marre! Montréal s'est présentée, ils ont abouti dans le quartier Parc Extension où ils répètent leur jeu favori: le dessin éphémère avec de la craie qu'ils signent de leur nom en affichant une certaine fierté et, ma foi, il y a des talents dans le groupe. Et dire que nos enfants jouent au Nintendo!

Souveraineté

Les rapports hommes-femmes

JACQUES FOURNIER

Employé dans un CLSC



Qu'est-ce qui fait que la Québécoise, en règle générale, est moins en faveur de la souveraineté-association que le Québécois moyen? C'est un sujet délicat à aborder, peut-être même un peu tabou. Et pourtant, en parler fait partie du débat démocratique.

Prenons par exemple les résultats du sondage CROP qui s'est tenu entre le 15 et le 25 juin dernier et qui a paru dans *La Presse* du 30 juin. Alors que 53 % des Québécois sont favorables à la souveraineté-partenariat, seulement 38 % des Québécoises le sont (avant répartition des indécis et des indécises, ces derniers totalisant 17 % des femmes sondées).

La plupart des sondages et des études sociopolitiques vont dans le même sens: les femmes n'ont pas, dans leur ensemble, un préjugé aussi favorable que les hommes concernant la souveraineté.

La pyramide des âges

Une partie du phénomène s'explique par la pyramide des âges. Il y a davantage de femmes que d'hommes âgés et les personnes âgées, en général, sont plus conservatrices. Mais cette explication sociologique n'épuise pas la totalité de la différence entre les comportements politiques des deux sexes.

Une amie féministe et souverainiste avance l'analyse suivante: traditionnellement, les femmes ont été éduquées dans le manque de confiance en elles; elles sont donc collectivement moins fonceuses que les hommes.

Selon elle, il y aurait un énorme travail à faire au plan social pour renforcer la confiance des femmes en leur réussite, individuelle et collective. C'est une question de temps, de plus en plus les femmes seront capables de prendre leur place, conclut-elle.

Dans cette perspective, devra-t-on

attendre encore 15 ans avant un référendum vainqueur?

L'effet du vote progressiste des femmes pourrait alors être annulé par l'effet conservateur du vieillissement de la population: on n'en sort plus.

Une autre amie souligne que dans l'imaginaire des femmes, la «séparation» (d'avec le mari) a souvent été synonyme d'appauvrissement. Les statistiques l'ont amplement démontré. D'où la connotation négative de tout ce qui peut ressembler au mot «séparation», même si l'on en est plutôt au concept de souveraineté-partenariat.

La pauvreté faisant des ravages chez les femmes, ce facteur explique probablement en partie le vote peu souverainiste des femmes, puisqu'on sait que les personnes les plus pauvres craignent davantage la souveraineté que les personnes de la classe moyenne.

Une explication supplémentaire pourrait être mise de l'avant: pour des raisons culturelles, l'univers de la politique intéresse globalement moins les femmes.

C'est un univers jugé «extérieur par plusieurs d'entre elles qui se sentent plus à l'aise dans les «affaires internes» (l'éducation des enfants, les sentiments, le bien-être personnel, etc.). Les femmes sont loin d'avoir pris toute leur place en politique; en conséquence, la façon de faire des femmes, différente de celle des hommes, n'est pas très pertinente en politique.

Quelles sont les valeurs sous-tendues par le NON qui conviennent à beaucoup de femmes? Une fédéraliste répondrait peut-être: entre autres, la saine prudence et la sécurité. Quelles sont les valeurs portées par la souveraineté qui plaisent, au contraire, à un grand nombre d'hommes?

Un souverainiste avancerait, entre autres, la hardiesse et le goût de relever des défis.

À l'heure où beaucoup d'hommes travaillent à mieux accepter leur part féminine et à l'heure où plusieurs femmes cherchent à adopter certaines valeurs traditionnellement masculines, au moment où les femmes souhaitent percer le marché des emplois autrefois réservés aux hommes (et mieux rémunérés), il serait intéressant d'approfondir davantage les raisons des comportements électoraux différents des femmes et des hommes.

Nous avons déjà une société casée en deux en ce qui concerne la distribution des richesses et le développement des régions.

La peur d'exprimer ses peurs

Est-il souhaitable ou est-il inévitable qu'il y ait un fossé entre les femmes et les hommes au plan politique?

Comme hommes, quel pas devons-nous faire en direction des femmes, individuellement et collectivement, pour mieux comprendre les hésitations et les inquiétudes concernant ce changement politique important?

Si les hommes eux aussi laissent voir leurs propres doutes, ne seraient-ils pas plus crédibles?

Quelles démarches, de leur côté, les femmes pourraient-elles faire, individuellement et collectivement, pour mieux saisir les idéaux que privilégient les hommes majoritairement souverainistes?

Contrairement aux hommes, les femmes n'ont pas peur... d'exprimer leurs peurs. Elles sont aussi capables de les surmonter.

La souveraineté ne serait-elle pas une occasion de réinventer de nouvelles relations hommes-femmes par l'espace de liberté qu'elle créerait, une occasion de changement et de mobilisation?

Québécoise, ma sœur, comment pouvons-nous converger davantage sur cette importante question?

Comment une nation devient riche

MARIO FORTIN
PETR HANEL

Professeurs

Département d'économie, Université de Sherbrooke

Dans les deux premiers paragraphes de son texte publié le 2 août dernier et intitulé «Comment une nation devient riche», le professeur Goussisty énonce que la richesse d'un individu ou d'un secteur est la somme des actifs corporels et des actifs financiers nets, soit les actifs financiers moins les dettes. Il ne fait aucun doute que cette définition est correcte. Cependant, il refuse d'appliquer cette même logique à une nation. Il est alors dans l'erreur. Le professeur Goussisty affirme que «l'avoir net ou la richesse d'une économie dans son ensemble ne peut être égal qu'à la somme des actifs réels, des actifs corporels. Pourquoi? Parce que c'est un calcul qui le prouve.» Le calcul auquel il réfère est le bilan consolidé. Selon lui, seuls les actifs corporels auraient de l'importance pour une nation car le bilan consolidé ferait disparaître la dette envers les non-résidents. Cela lui permet également de conclure que lorsque nous affirmions le 13 mars que la dette publique canadienne accroît la dette étrangère du pays, nous tenions des propos «aussi incohérents que décousus qui contredisent, au mieux, et les calculs du bilan de Statistique Canada et le fait qu'une nation s'enrichit ou s'appauvrit par l'augmentation des actifs corporels ou leur destruction indépendamment du niveau de la dette gouvernementale et des autres dettes».

Afin de rendre bien clair que nos affirmations ne contredisent pas Statistique Canada, nous reproduisons ce que dit cet organisme. La publication annuelle de Statistique Canada intitulée *Comptes du bilan national* fournit les estimations de la richesse du pays et des principaux secteurs de l'économie canadienne. À la page 95 de son plus récent numéro, celui de 1994, on trouve les notes relatives aux tableaux. La note du tableau II se lit comme suit:

«Le bilan national consolidé est l'état du patrimoine national. Le total des actifs financiers des secteurs intérieurs moins le total du passif de ces secteurs donne le bilan net des investissements internationaux, un passif net qui est déduit du total des actifs corporels (patrimoine national) pour obtenir la valeur nette nationale.» Ce que signifie ce paragraphe est simple. La richesse d'une nation se définit de la même façon que la richesse d'un individu, soit la somme des actifs corporels et des actifs financiers nets. La consolidation n'est pas une opération mystérieuse. C'est simplement une méthode permettant de trouver le bilan d'un groupe de façon à éviter de compter plusieurs fois le même argent comme la simple addition des actifs le ferait. Le bilan national consolidé du Canada pour la fin de 1993 montre que la richesse nationale était égale à 2317 milliards \$, soit la différence entre les actifs corporels de 2630 milliards \$ et la dette envers les non-résidents de 313 milliards \$.

On induit le lecteur en erreur en affirmant que la consolidation du bilan national démontre qu'«une nation devient plus ou moins riche uniquement lorsque ses actifs réels augmentent, indépendamment de ce qui se passe au niveau des dettes individuelles ou gouvernementales». Dans la détermination de la richesse nationale, la dette étrangère importe. Nous souhaitons que M. Goussisty prenne note qu'il ne s'agit pas seulement de notre opinion mais aussi de celle de Statistique Canada. Pour notre part, nous considérons que ce débat est clos.



PHOTO JACQUES NADEAU

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précorat (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutriscac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (carticaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Claude Petit (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Bourgeois, Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Louise Gagné (directrice), Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements). LA PRODUCTION Jocelyn Arseneault (directeur de la technologie et des approvisionnements), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zuida. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président). LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

ACTUALITÉS

CHRONIQUE
RÉFÉRENDIAIRE

Les «réparatistes»

C'était couru d'avance. Hier, les deux camps lançaient leur campagne référendaire à quelques heures d'intervalle et les cliques culturelles entre groupes souverainistes et fédéralistes se sont révélés, à nouveau. Réunis dans un grand hôtel du centre ville de Montréal, quelques centaines de partisans du NON, assis sur des chaises droites ont écouté poliment, en applaudissant là où il fallait, mais parfois bruyamment les discours de banquiers et d'avocats, ponctués par une musique populaire assourdissante et sans identité.



Michel Venne

Invités au sommet du mont Royal, quelques centaines de partisans du OUI, sac au dos, enfant sous le bras, vêtus de jeans et de parkas, après avoir circulé entre une exposition de dessins, un kiosque de théâtre ou un coin de la parole, ont écouté, debout, dans le chalet de la montagne où les accueillait la musique des Piché, Bélanger ou Séguin, des artistes, des cinéastes et des syndicalistes.

Aucune des deux salles n'avait le monopole de la jeunesse, ni celui des têtes blanches. Aucune des deux salles n'avait le monopole de la compassion envers les démunis. J'ai cru voir les yeux de Lucienne Robillard s'embrouiller lorsque, en pensant à la jeunesse québécoise, elle annonçait qu'un OUI provoquera «une crise politique et économique sans précédent au pays», que la seule certitude advenant un OUI, c'était «le risque de tout perdre».

Dans la salle de bal du Sheraton il était aussi beaucoup question des intérêts des banques et des compagnies d'assurance qui ont leur siège social à Montréal. Une femme d'affaires montréalaise, Diane Blais, a proclamé qu'elle voulait «vivre dans un pays économiquement fort: le Canada». Un thème revenait constamment, celui de léguer à nos enfants un pays aussi grand que celui dont nous avons hérité.

L'assemblée des souverainistes fit écho à celle-là. Le cinéaste André Melançon, au nombre des orateurs, a résumé la pensée de la foule en disant ceci: «Tu me demandes si je suis prêt à payer le prix? Je te trouve petit, je te trouve bas Canada. Pas parce qu'il n'y aura pas de prix, mais parce que tu en fais le seul enjeu.»

La plupart des orateurs ont chargé le OUI d'une dimension sociale: nous sommes «le camp du changement social», dit Nicole Boudreau, par opposition au camp des Laurent Beaudoin (le patron de Bombardier), du Conseil du patronat et du «Groupe des cennes, euh pardon, des 100», dit le médecin Réjean Thomas, «qui sont incapables de dire le mot solidarité». «Le changement, dit Lucien Bouchard, on en a besoin pour les 400 000 Montréalais qui vivent sous le seuil de pauvreté à Montréal.»

Il y avait déjà quelques jours que les souverainistes se demandaient comment prendre le contrepied du slogan du camp du NON et contrecarrer l'effet du mot séparation. Ils ont trouvé. Hier, Jacques Parizeau l'a assez dit: «c'est pas la séparation qu'on veut, c'est la réparation». Si les tenants de la séparation sont des séparatistes, ne peut-on pas dire qu'ainsi est né le camp des «réparatistes»?

Les réparatistes sont ceux qui veulent «réparer eux-mêmes» ce que M. Parizeau présente comme des injustices dont le Québec aurait été victime dans le Canada. Réparer les cassures laissées par le chômage. «On nous dit: n'essayez pas de réparer vous-mêmes, vous êtes trop petits.» Mario Dumont a trouvé une nouvelle expression pour décrire ses adversaires: le camp du «on s'ra pas capable».

Les deux rassemblements ont eu ceci en commun. Le chef d'un autre parti que celui de M. Parizeau ou de M. Johnson fut accueilli par des applaudissements nourris de foules principalement péquiste et libérale: Mario Dumont (ADQ) et Jean Charest (conservateur). On a vu Daniel Johnson dire de Dumont qu'il était devenu péquiste orthodoxe. On ne sait si Jean Charest, qui fut applaudi plus souvent qu'à son tour, est devenu libéral orthodoxe, mais si j'étais M. Johnson, je surveillerais de près ce politicien habile. Car après le référendum...

JOHNSON La réplique de Dumont ne se fait pas attendre

SUIITE DE LA PAGE 1

condition de son adhésion au camp du OUI. «Je dis aux membres de l'ADQ, vous avez vu ce que Mario Dumont a fait avec votre programme politique. Il l'a jeté aux poubelles. Il est devenu un péquiste orthodoxe. Je demande aux gens de l'ADQ s'ils trouvent que c'est de l'action démocratique que de balancer un programme de parti.»

La réplique ne s'est pas fait attendre et elle a été cinglante. Participant quelques heures plus tard au ralliement du OUI, au chalet de la montagne, Mario Dumont a rappelé que le chef du PLQ avait lui-même renié le programme de son parti, le rapport Allaire, et qu'en cela il n'a pas de leçon de morale politique à donner aux autres. «M. Johnson, je peux vous rassurer. En ce qui concerne l'immobilisme, le vide des idées et la contemplation du nombril, on vous laisse le champ

libre au Parti libéral.»

Au cours d'un point de presse, M. Dumont a dit voir une manœuvre de diversion dans les attaques de M. Johnson, parce qu'il constate que bon nombre de libéraux dans plusieurs comtés œuvrent au sein de l'organisation de l'ADQ. D'autres militants adéquistes, que Mario Dumont a croisés sur le terrain, lui ont avoué qu'ils hésitent encore entre le NON et le OUI, mais qu'il n'est plus question pour eux de voter en faveur du PLQ aux prochaines élections. «M. Johnson a peut-être voulu détourner l'attention.»

Les quelque 600 participants au conseil général du PLQ étaient ravis des résultats du sondage Créatec que *Le Devoir* a publiés samedi. Gonflés à bloc, ils ont hurlé leur joie chaque fois que leur chef a eu des mots durs pour les Parizeau, Bouchard et Dumont. Avec la même frénésie, ils ont acclamé les interventions de Liza Frulla

la, Jean-Marc Fournier, Michel Bélanger et Lucienne Robillard. Mais d'entre tous, c'est le chef conservateur Jean Charest qu'ils ont davantage apprécié, pour ses attaques particulièrement caustiques à l'endroit de Lucien Bouchard.

A cet égard, la journée de samedi a été plus constructive. Derrière des portes closes, à l'abri des indiscretions des journalistes, ils ont traité essentiellement de stratégie, de publicité et d'organisation. Les dirigeants du NON craignent que les militants ne tiennent la victoire pour acquise et qu'ils ne freinent leurs ardeurs. Ils ne veulent pas répéter l'erreur du PQ, qui par excès de confiance, avait ralenti le rythme dans la dernière ligne droite de la campagne électorale de 1994. «Il reste encore plusieurs semaines d'ici le 30 octobre et il ne faut jamais sous-estimer l'adversaire», leur a rappelé Liza Frulla à quelques reprises.

PARIZEAU

SUIITE DE LA PAGE 1

la partie. Et au moment où les sondages s'accordent à donner une avance relativement solide au NON, les trois hommes ont lancé un vibrant appel à la fierté de ceux dont ils courtisent l'appui, cette frange critique de l'électorat qui pourrait «se résigner». A cet égard, ils ont évoqué les menaces qui planeraient sur le Québec au lendemain d'une victoire fédéraliste.

Un lendemain, soit dit en passant, qui a donné l'impression d'être remis en question lorsque M. Bouchard en a fait sourcilier plus d'un en déclarant que le scrutin aurait lieu «le 30 octobre ou au début de novembre».

Soucieux d'éviter tout dérapage, les stratèges souverainistes ont aussitôt précisé aux journalistes qu'il n'était pas question d'un quelconque «plan B», mais que la date n'était pas rigoureusement officielle tant que les brefs référendaires n'avaient pas été émis. Dans son allocution, le chef péquiste a d'ailleurs bien pris soin de mentionner le 30 octobre.

Quant à Lucien Bouchard, il a rappelé que les Québécois avaient «refusé de se comporter comme un peuple solide» en 1980, avec les conséquences que l'on sait. Il faut donc éviter, a-t-il soutenu, que le scénario ne se répète.

«Qui peut croire un instant qu'au lendemain d'un NON, Jean Chrétien, Roy Romanow, Clyde Wells et tous les autres qu'on connaît au Canada anglais, à Ottawa, vont écouter les revendications fondamentales du Québec? Nous savons que c'est le contraire qui se prépare. Il y a des précédents. Et puis au fond, nous sommes sûrs de cela: tout ce que Jean Chrétien attend après un NON c'est de nous en faire manger une belle», a dit M. Bouchard, ajoutant qu'il préférerait adhérer au rêve de René Lévesque plutôt qu'au projet de Pierre Trudeau.

Mais selon le chef du Bloc québécois, les craintes séculaires des Québécois devront s'effacer derrière leur «fierté collective» et leur «solidarité agissante».

«Il faut voter OUI face à des gens qui nous proposent le NON en misant sur les vieux démons de la peur québécoise, en misant sur notre insécurité. C'est sur des choses positives qu'il faut fonder l'avenir. (...) ce n'est pas en disant "vous avez peur"».

En tout cas, «ça ne se peut pas

que tous les efforts et les sacrifices qui ont été faits par tous ceux qui nous ont précédés aient été en vain. Ça ne se peut pas que le Québec ait parcouru un itinéraire aussi formidable pendant 10 ou 12 générations pour que la nôtre décide de se résigner à l'immobilisme et que nous acceptions le cul-de-sac que nous offrent les tenants du NON», a déclaré M. Bouchard.

Pour sa part, le chef de l'Action démocratique Mario Dumont a réservé ses attaques les plus mordantes pour Daniel Johnson, mais lui aussi a parlé de la nécessité de secouer l'électeur. «Il faut réveiller cette impulsion de changement qui sommeille dans chaque Québécois», a-t-il dit.

Aux libéraux provinciaux, M. Dumont a reproché de chercher à «mêler les gens» en détournant systématiquement le débat sur la question de la séparation, «comme si on était avant Jésus-Christ». Et alors que le OUI propose un projet «transparent», le NON, à court d'arguments, se contente de verser dans les discours moralisateur, estime-t-il.

«Aux moralistes qui pourraient nous accuser de ne pas mettre une démarche précise ou de cacher des choses, je leur lance rapidement la question. Elle est où la proposition des fédéralistes, elle est où la proposition du Parti libéral du Québec, il est où leur document aussi précis que ça?», a-t-il demandé.

«Ils ne proposent rien et ils demandent aux gens de les suivre. Mais ce qui est pire, c'est que derrière ce rien, vous et moi on sait que c'est des dangers et de la faiblesse pour le Québec.»

«On a peut-être été trop généreux de les appeler le camp du *statu quo*. Il faudra peut-être, à partir de maintenant, les appeler le camp de la faiblesse et le camp du "on s'ra pas capable"», a dit M. Dumont.

De son côté, dernier à parler, Jacques Parizeau a donc évoqué la «réparation» d'injustices qui, de la recherche-développement à la formation professionnelle en passant par le secteur pétrochimique, font de l'Ontario la privilégiée du fédéralisme canadien et le Québec son parent pauvre.

Celui-ci doit donc prendre ses affaires en main, comme le font plusieurs petits pays à travers le monde qui s'en tirent très bien merci. «Nous ne sommes pas des incapables», a conclu le chef péquiste sous un tonnerre d'applaudissements.

SAUVETAGE

SUIITE DE LA PAGE 1

Leur plan prévoit même que la vente et la location des œuvres pourraient générer des profits de 500 000 \$ dès la première année. Cette somme servirait à acheter de nouvelles œuvres. La banque, entièrement restructurée, continuerait donc à agir de façon positive sur le marché de l'art canadien.

Le CAC a décidé de se départir de ce trésor en mars dernier, à la suite des compressions imposées par le dernier budget fédéral et afin de canaliser une partie des sommes économisées vers l'aide directe aux artistes en arts visuels. La banque coûte 3,5 millions de dollars annuellement à Ottawa. Ses prêts génèrent des revenus d'environ 1,5 million.

La proposition de la société Hermès, qui tient en 15 pages, a été transmise au comité d'experts formé il y a quelques mois par le Conseil pour définir les modalités d'application de sa décision de se départir de la banque. Ce comité de 19 membres est présidé par Arthur Kroeger, chancelier de l'Université Carleton. Il doit se pencher sur un rapport préliminaire d'ici quelques jours. Les recommandations finales seront connues avant la fin de l'année.

Au CAC, on affirme que le comité Kroeger a reçu plusieurs propositions

de sauvetage de la banque, plus ou moins étoffées. On sait notamment que Bill Kirby, qui la dirigeait jusqu'en mars dernier, suggère aussi de transférer la collection à un organisme sans but lucratif, baptisé «Centre de l'art contemporain canadien». Ce projet veut également équilibrer les budgets de la banque en donnant la chance aux particuliers et aux entreprises privées de louer ses œuvres. Un autre groupe a offert d'installer la collection dans un immense immeuble désaffecté de Cornwall, qui deviendrait le «Louvre du Saint-Laurent». «Le comité consultatif va tenir compte des différentes propositions et le rapport final en témoignera sûrement», dit Stéphane Dubois, du service des communications du CAC.

La banque d'œuvres d'art du CAC rassemble des œuvres canadiennes contemporaines de plus de 2500 artistes, ce qui en fait la plus riche collection du genre au pays. Sa valeur marchande pourrait dépasser les 20 millions de dollars. Les meilleurs années, un peu moins des deux tiers du lot était en circulation dans les bureaux et les édifices publics (résidences officielles, ambassades, écoles, etc.). La date de fermeture de la banque n'a pas encore été officiellement fixée, bien que le CAC ait demandé que les prêts cessent d'ici la fin de 1997.



Démission à Greenpeace

Londres (Reuter) — Le directeur de la campagne de Greenpeace contre les essais nucléaires français dans le Pacifique Sud a démissionné, a annoncé hier un porte-parole de l'organisation. Mais le départ d'Ulrich Jurgens n'a rien à voir avec le déroulement de la campagne. «Il est dû à des divergences internes sur des questions personnelles. Il a un désaccord fondamental avec les directeurs exécutifs», a déclaré le directeur de la communication, Richard Titchen.

«Cela n'a rien à voir avec la manière dont il a

mené [la campagne de] Mururoa. Sa compétence en tant que directeur de campagne n'a jamais été remise en question», a affirmé Richard Titchen.

Le quotidien britannique *The Guardian* avait annoncé samedi qu'Ulrich Jurgens avait été limogé juste après son retour de Tahiti, et que son départ forcé était la conséquence d'une crise interne consécutive à l'arraisonnement début septembre de deux navires de l'organisation écologiste par la marine française — le *Rainbow Warrior II* et le *MV Greenpeace*.

ENTENTE

SUIITE DE LA PAGE 1

M. Hamel, c'est l'un des 130 000 colons de Cisjordanie encouragés par l'Etat d'Israël, au cours des trois dernières décennies, à aller peupler et faire fructifier cette terre montagneuse et aride de quelque 6000 kilomètres carrés, bornée à l'ouest par la plaine méditerranéenne d'Israël et à l'est par la vallée du Jourdain, l'histoire fluviale biblique au débit extrêmement modeste.

Une terre également habitée — détail important — par un million de Palestiniens qui espèrent, aujourd'hui, voir la fin de vingt-huit années d'une occupation militaire souvent brutale. Mais pour ce faire, il leur faudra encore passer à travers des méandres diplomatiques... et sur le corps de militants sionistes résolus comme Pierre Hamel.

Contre les kibboutzim

Littéralement adossé à la frontière jordanienne — on voit les barbelés depuis ses rangées de tomates — M. Hamel est membre d'un *moshav*, sorte de communauté économique locale où l'on met en commun certains moyens de production. A ne pas confondre, cependant, avec les célèbres *kibboutzim* socialistes, qu'il ne tient pas en haute estime. «Quand j'entends le mot *kibboutz*, je sors mon fusil», plaisante à demi ce partisan résolu du libéralisme économique.

Au *moshav* Phatsaël, juste au nord de Jéricho, 55 familles font pousser kiwis, tomates et poivrons, à l'aide d'un équipement très moderne et de techniques efficaces d'irrigation. Elles constituent l'une de ces 150 implantations qui sont en quelque sorte l'épine au pied du proces-

sus de paix israélo-palestinien.

Les opinions extrêmement tranchées de Pierre Hamel sont représentatives de la frange la plus motivée des colons, de ces habitants de Judée-Samarie (autre nom de la Cisjordanie) qui ne quitteront jamais de bon gré la terre qu'il occupent aujourd'hui. Des gens qui se préparent s'il le faut à la guerre avec le gouvernement qui oserait leur intimer l'ordre de partir.

«Nous utiliserons tous les moyens»

«Nous utiliserons tous les moyens à notre disposition», avertit-il aux journalistes qui lui rendent visite, tout en évoquant ses solides amitiés avec la droite du Likoud, la coalition conservatrice actuellement dans l'opposition à Jérusalem.

Hier d'ailleurs, à Hébron, les représentants des colons juifs de Cisjordanie ont prédit qu'il y aurait «un bain de sang» à la suite de la signature — hier à Taba — de l'accord israélo-palestinien d'extension de l'autonomie palestinienne et de retrait partiel de l'armée israélienne.

Dans un communiqué, le Conseil des implantations juives de Cisjordanie et de la bande de Gaza a estimé que «l'accord est une soumission à la volonté des ennemis d'Israël». Une déclaration qui recoupe complètement les propos de Pierre Hamel.

«Yasser Arafat, il ne dit pas «réconcilions-nous»; il dit: «il faut sortir les Juifs de Hébron». T'appelles ça un homme de paix?», s'indigne M. Hamel, pour qui le leader palestinien n'est nullement comparable au président sud-africain Nelson Mandela, «un grand homme de paix et de réconciliation, une personnalité de premier ordre qui a su trouver les mots justes».

«Arafat n'a pas pu obtenir ce qu'il voulait par la violence, alors aujourd'hui il s'y prend autrement.

Mais sur le fond, il n'y a aucune différence.»

De bons rapports avec les Arabes

La véhémence de M. Hamel quand il parle politique ou évoque les Palestiniens comme groupe — «Il n'y a pas de peuple palestinien, c'est une invention des médias» — s'estompe lorsqu'il parle de ses rapports personnels avec les Arabes (une demi-douzaine) qui travaillent pour lui. «On travaille ensemble, on se respecte. On ne parle pas politique. J'ai d'excellents employés avec qui le rapport est très bon.»

«Je suis très attaché à cette terre, à cette région. C'est notre revanche sur le sort», dit cet homme qui prétend voir, un peu partout dans le monde, revenir les années noires de l'entre-deux-guerres: «Le fascisme revient au galop!»

A la question de savoir s'il est religieux, Pierre Hamel répond: «Tu ne peux pas cultiver cette terre si t'es pas religieux.» Pourtant, ce Parisien transplanté de son plein gré, il y a un quart de siècle, au cœur de la zone des tempêtes proche-orientale, affirme qu'il ne suit pas la *kachrouit*, le strict code alimentaire juif. «J'adore le jambon», dit ce sioniste résolu aux tendances laïques, ce paysan vissé dans sa terre qui regarde France 2 et TV5 grâce à ses antennes paraboliques. «J'aime beaucoup l'humour québécois», révèle cet auditeur régulier de *Surprise sur prise*.

Un F-16 de Tsahal (l'armée israélienne) passe au-dessus de sa terre. «Je suis un fan des avions, observe-t-il, le regard pensif. Vous les avez vus? J'ai mon neveu qui pilote l'un de ces engins», ajoute-t-il avec fierté.

Mais la force légendaire de Tsahal appuierait-elle jusqu'au bout le combat de Pierre Hamel et de ses compatriotes? Rien n'est moins sûr.

(François Brousseau a été incité en Israël et dans les territoires par le Comité Canada-Israël.)

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559